

ALGÉRIE-NIGER

Lancement de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique

P3



NORD DU MALI

Front de libération de l'Azawad annonce son retrait de Kidal

Le Front de libération de l'Azawad (FLA) a annoncé hier mardi le retrait « stratégique et ordonné » de ses forces de Kidal, dans le nord du Mali, invoquant les risques croissants encourus par les populations civiles face aux opérations aériennes menées par les forces relevant de Bamako.

Dans un communiqué, le mouvement affirme avoir pris cette décision après une évaluation de la situation « opérationnelle et tactique », avec pour priorité la protection des civils. Il dénonce un recours excessif aux moyens aériens et accuse les forces ad-

verses d'éviter les affrontements terrestres directs. Selon la FLA, ces opérations auraient détruit « la majeure partie » des infrastructures publiques et civiles de Kidal. Le mouvement assure que son retrait s'est effectué de manière organisée et temporaire, afin de préserver ses capacités humaines et logistiques. Signé par son porte-parole Mohamed El-Mouloud Ramadan, le communiqué réaffirme enfin l'engagement de la FLA à poursuivre sa « lutte politique » pour l'Azawad, jusqu'à une « solution juste et durable ».

R.I

LE CONSEIL DE LA NATION VOTE AUJOURD'HUI LE CODE PÉNAL

**Le garde des sceaux n'exclut pas l'exécution
de toutes les condamnations à mort**

P3

TROIS ANS DE GUERRE GÉNOCIDAIRE CONTRE GHAZA

**Situation humanitaire catastrophique,
escalade contre les prisonniers palestiniens**

P11

FILIÈRE DES VIANDES ROUGES

L'Algérie mise sur le savoir-faire espagnol

L'Algérie entend renforcer sa filière des viandes rouges en misant davantage sur la coopération avec l'Espagne, devenue ces dernières années un partenaire important pour l'approvisionnement du marché national. Cette coopération ne se limite toutefois pas aux importations. Alger cherche également à tirer profit de l'expérience et du savoir-faire espagnols afin de moderniser l'élevage, améliorer les performances de la production locale et développer les infrastructures liées à la filière.

Deux accords de coopération ont ainsi été conclus lundi 5 octobre à Alger, à l'occasion d'une rencontre consacrée au thème « Unir les marchés, renforcer le secteur », réunissant des entreprises et des représentants des organisations interprofessionnelles algériennes et espagnoles.

Le premier accord a été signé par ALVIAR, filiale du groupe public AGROLOG spécialisée dans les viandes rouges, avec INTEROVIC et PRO-VACUNO, deux organisations interprofessionnelles espagnoles représentant respectivement les filières ovine et bovine.

Selon le PDG d'ALVIAR, Mohamed Rezgui, cette convention-cadre doit permettre d'instaurer un échange régulier d'informations et d'expériences entre les opérateurs des deux pays. Elle porte notamment sur l'amélioration des races animales, le développement des techniques d'élevage ainsi que la coopération dans le domaine de la logistique.

Au-delà de la coopération technique, la question de l'approvisionnement du marché national figure également parmi les priorités. Mohamed Rezgui a assuré que les dispositions nécessaires ont été prises afin de répondre à la demande durant le prochain mois de Ramadan, en coordination avec le ministère du Commerce et conformément aux orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Cette préparation concerne également les importateurs privés. Un second accord a été conclu entre les organisations espagnoles et le Syndicat national des importateurs de viandes rouges. Son porte-parole, Sofiane Bahbou, a indiqué que les préparatifs pour assurer l'approvisionnement du marché pendant le mois de Ramadan avaient été engagés plusieurs mois à l'avance.

L'objectif affiché est d'éviter toute perturbation de l'offre au cours de cette période, traditionnellement marquée par une hausse de la demande. Selon le responsable syndical, les importations seront ajustées afin de couvrir l'ensemble des besoins du marché, avec l'assurance que « toutes les quantités nécessaires seront importées ».

Mais pour les partenaires algériens, l'enjeu dépasse la seule sécurisation des approvisionnements. La coopération avec l'Espagne pourrait également ouvrir la voie à une présence accrue d'opérateurs espagnols en Algérie dans des domaines liés au développement de la production nationale.

Le développement des infrastructures d'abattage, l'introduction de nouvelles technologies et la modernisation des méthodes d'élevage figurent parmi les pistes évoquées. Une attention particulière pourrait être accordée aux régions du Sud, où les possibilités de développement de l'élevage intensif sont importantes.

Pour Sofiane Bahbou, l'apport de technologies et de compétences espagnoles pourrait contribuer à améliorer les capacités nationales et à structurer davantage la filière, notamment à travers la modernisation des abattoirs et l'introduction de méthodes d'élevage adaptées.

Cette volonté de faire évoluer les relations au-delà des simples échanges commerciaux a également été mise en avant par l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller. La coopération dans le secteur de l'élevage pourrait ainsi s'inscrire dans une approche plus durable, fondée sur le transfert de savoir-faire, l'investissement et le développement de partenariats entre opérateurs des deux pays. L'intérêt de l'Espagne pour le marché algérien est, de son côté, clairement affiché. Cristina Olazabal Valiente, conseillère économique et commerciale de l'ambassade d'Espagne en Algérie, a rappelé que l'Algérie constitue la première destination des exportations espagnoles de viande bovine hors de l'Union européenne. La dynamique engagée entre les deux pays traduit ainsi une double approche : garantir à court terme la disponibilité des viandes rouges sur le marché algérien, notamment durant le Ramadan, tout en recherchant à moyen et long terme les moyens de renforcer la production nationale et de réduire la vulnérabilité de la filière aux importations.

R.N

FONCIER INDUSTRIEL

Vers la réhabilitation de 16 zones industrielles

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a indiqué, lors de son audition, hier, par la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines de l'Assemblée populaire nationale (APN), que son secteur avait présenté, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027, des demandes visant à inscrire 16 nouvelles opérations d'aménagement et de réhabilitation de zones industrielles et de zones d'activités, réparties sur 14 wilayas, dont la majorité sont de nouvelles wilayas.

Il a expliqué que ces demandes, proposées par les walis, avaient été formulées après leur examen à la lumière de plusieurs critères, notamment l'attractivité de la wilaya pour les investissements, la disponibilité de terrains prêts à accueillir des projets d'investissement ainsi que le taux d'avancement des travaux dans la zone concernée.

Dans son exposé consacré à la stratégie du ministère visant à améliorer l'exploitation des zones industrielles et aux mécanismes de contrôle du foncier industriel et des zones d'activités, le ministre a souligné que la priorité est accordée à l'achèvement des opérations en cours et à l'amélioration du niveau de préparation des zones industrielles. Cette démarche doit permettre de valoriser les dépenses publiques consacrées aux investissements publics et d'accélérer la mise du foncier à la disposition des investisseurs. Il a également affirmé que l'exécution du budget reposait sur une approche permettant de cerner les besoins réels de chaque opération.

Dans le cadre de l'opération de recensement exhaustif du foncier industriel, le ministre a indiqué que ses services avaient traité, en coordination avec les walis, la situation de 729 zones à travers l'ensemble du territoire national. Il a précisé que la diversité des catégories de ces zones ainsi que de leurs régimes de propriété impliquait l'existence de plusieurs dispositifs juridiques régissant leur gestion. Ces dispositifs doivent être pris en compte dans la gestion, l'attribution et la récupération des assiettes foncières.

Concernant le suivi et le contrôle, M. Kourtel a insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces après l'attribution du foncier, afin de s'assurer du respect par les investisseurs de leurs engagements, notamment en matière de réalisation des projets, de respect des cahiers des charges et des contrats

MÉDICAMENT SUSPECT

L'ANPP alerte sur un lot falsifié de Dysport

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), relevant du ministère de l'Industrie pharmaceutique, a émis une alerte concernant un médicament présenté comme étant du Dysport, à base de toxine botulique de type A, dont l'origine est inconnue et qui fait l'objet d'une suspicion de falsification. Dans une note d'information adressée aux professionnels de santé et au grand public, l'ANPP indique avoir été informée d'un cas de pharmacovigilance ayant entraîné des effets indésirables graves après l'utilisation du produit concerné.

Il s'agit d'un produit présenté sous la dénomination « DYSPOORT (toxine botulique type A), poudre pour solution injectable à 500 U ». Le conditionnement porte le numéro de lot S05061,



de concession. Selon lui, ces mécanismes reposent sur le suivi de la concrétisation des projets d'investissement et du respect des délais de réalisation, la vérification de l'exploitation effective du foncier conformément à la destination qui lui a été assignée, la réalisation de contrôles périodiques sur le terrain, la mise à jour des bases de données relatives au foncier économique ainsi que le traitement des cas de non-exploitation.

S'agissant du rôle de l'Agence nationale du foncier industriel, créée en 2023, le ministre a précisé que son portefeuille comprend actuellement 142 zones industrielles et zones d'activités, pour une superficie totale de 13 720 hectares, auxquelles s'ajoutent 6 nouvelles zones industrielles, d'une superficie de 870 hectares. Il a ajouté que l'agence avait achevé l'aménagement de trois nouvelles zones industrielles : Ouled Ben Damou, dans la wilaya de Tlemcen (103 hectares), l'extension de

Sidi Bel Abbès (54 hectares) et El Ksar, dans la wilaya de Béjaïa (176 hectares). Par ailleurs, le taux d'avancement des travaux a atteint 99,5 % dans la zone industrielle d'El Arbat-tache, dans la wilaya de Boumerdes, et 78,5 % dans celle de Oued Nechou, dans la wilaya de Ghardaïa. Concernant la récupération des assiettes foncières attribuées mais demeurées inexploitées, le ministre a rappelé que, sous l'empire de l'ordonnance n° 08-04 du 1er septembre 2008, le directeur des Domaines de l'État est chargé d'engager une action en justice lorsqu'il est constaté des infractions au cahier des charges. En revanche, en vertu de la loi n° 23-17 relative au foncier économique, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement est habilitée à récupérer le foncier sur la base d'un acte administratif, sans recourir à la justice, lequel entraîne l'annulation unilatérale du contrat.

C.A

avec une date de péremption fixée à février 2028, ainsi que le numéro de série DYN7PCXH84UNBF. L'emballage mentionne comme fabricant IPSEN Biopharm Ltd, Royaume-Uni. Toutefois, les vérifications effectuées par l'ANPP ont révélé que ce lot présente plusieurs anomalies. Selon l'agence, le lot S05061 n'a pas été fabriqué par le site de production d'Ipser et n'a pas non plus fait l'objet d'une procédure de libération par les services compétents de l'ANPP.

L'agence le considère ainsi comme un produit « de source inconnue », faisant l'objet d'une suspicion de falsification. Elle précise également que le médicament a été utilisé en dehors de ses indications thérapeutiques autorisées.

Autre élément relevé par les autorités : le QR code

apposé sur le conditionnement présente des anomalies, renforçant les soupçons entourant l'authenticité du produit.

Face aux risques potentiels pour les patients, l'ANPP appelle les professionnels de santé à faire preuve d'une vigilance particulière lors de l'acquisition, de la détention et de l'utilisation de ce produit. L'agence rappelle que le Dysport concerné est strictement réservé à un usage hospitalier, conformément aux conditions fixées dans sa décision d'enregistrement.

L'ANPP invite ainsi les acteurs concernés à vérifier attentivement la provenance et l'authenticité des produits pharmaceutiques avant leur utilisation, particulièrement lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir des effets indésirables graves.

R.N

AAPI

79 assiettes foncières bientôt proposées aux investisseurs

Le Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé 79 assiettes foncières réparties sur huit wilayas, destinées à la réalisation de projets d'investissement. Ces assiettes seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur, a indiqué l'Agence hier dans un communiqué.

L'approbation de ces assiettes

foncières est intervenue lors de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration, tenue lundi au siège de l'Agence, sous la présidence de Abderrazak Azzab, en présence du directeur général de l'Agence, Omar Rekkache. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'organisation de l'Agence ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique

destiné à la réalisation de projets d'investissement, a précisé la même source. Ces assiettes foncières, dont la superficie totale est estimée à 5 197 hectares, et qui seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur, sont réparties entre huit wilayas : Bordj Bou Arréridj, Médéa, Oran, Ouled Djellal, Relizane, Tindouf, Saïda et Batna, a détaillé la même source.

L'ordre du jour de cette ses-

sion comprenait également l'examen et la décision concernant les projets d'investissement candidats au bénéfice des assiettes foncières ayant déjà été proposées sur la plateforme numérique. À ce titre, le Conseil d'administration a approuvé 17 projets d'investissement en vue de leur permettre de bénéficier du foncier économique, après examen des demandes présentées par leurs promoteurs.

R.N

ALGÉRIE-NIGER

Lancement de l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique

Le projet, réalisé grâce aux compétences techniques des équipes d'Algérie-Télécom et de Niger-Télécom, se caractérise par une importante capacité d'extension, permettant d'augmenter progressivement les capacités de transmission de données, en fonction de l'évolution des besoins des deux pays.

La coopération algéro-nigérienne vient de franchir un nouveau palier. Pour cause, l'exploitation de la dorsale transsaharienne à fibre optique reliant les deux pays a été lancée officiellement, hier dans la ville d'Assamaka (Niger), en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, accompagné de son homologue nigérien, Hamani Kargné. La cérémonie s'est déroulée en présence de responsables et de représentants d'organismes concernés des deux pays.

Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et du développement des infrastructures de télécommunications et de l'interconnexion numérique entre l'Algérie et le Niger, ce qui favorise l'extension des réseaux de télécommunications et le renforcement des échanges dans le domaine des technologies de la communication. Cette liaison relie la ville d'In-Guezzam (Algérie) à la région d'Arlit-Agadez (Niger). Elle est dotée d'une technologie de transmission moderne offrant, dès sa mise en exploitation, une capacité atteignant 100 gigabits/seconde, permettant d'acheminer efficacement le trafic de données entre les deux pays et de répondre aux besoins en matière de connectivité et d'échanges numériques.

Le projet, réalisé grâce aux compétences techniques des équipes d'Algérie-Télécom et de Niger-Télécom, se caractérise par une importante capacité d'extension, permettant d'augmenter progressivement les capacités de transmission de données, en fonction de l'évolution des besoins des deux pays.

M. Zerrouki a indiqué que le choix de la ville



d'Assamaka, située à proximité d'In Guezzam, pour abriter la cérémonie de lancement de cette infrastructure stratégique revêt "une importance particulière", précisant que le projet "s'inscrit dans le cadre du Comité de liaison dédié à la dorsale transsaharienne, qui regroupe six pays africains : l'Algérie, le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Nigeria et le Tchad". Il a souligné que "ce projet s'inspire de l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)". Selon lui, ce projet constitue "une étape importante dans le renforcement de la connectivité numérique et le soutien à l'économie numérique dans la région du Sahel", notamment à travers l'amélioration de l'interconnexion des réseaux

de télécommunications entre les pays partenaires et la facilitation de la circulation des données et des connaissances. Ce corridor technologique devra, selon le ministre, contribuer à élargir l'accès à l'Internet à haut débit, accompagner le processus de transformation numérique, renforcer les échanges économiques et développer les services publics numériques, tout en contribuant à la souveraineté numérique des pays africains. La cérémonie de lancement de l'exploitation de la dorsale transsaharienne s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, du gouverneur d'Agadez, ainsi que de plusieurs cadres et responsables des deux pays.

R.N

Constantine

Les étudiants en sciences vétérinaires entament une grève

Les étudiants de l'Institut des sciences vétérinaires d'El-Khroub, relevant de l'Université des Frères Mentouri Constantine 1, ont entamé une grève ouverte pour protester contre la décision de prolonger les activités pédagogiques jusqu'à 21 heures. Des vidéos montrant le mouvement ont circulé mardi sur les réseaux sociaux.

La contestation concerne notamment les étudiants des troisième, quatrième et cinquième années, auxquels des activités pédagogiques sont désormais programmées jusqu'en début de soirée. Cette organisation découle d'une décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à étendre les activités pédagogiques, scientifiques et entrepreneuriales jusqu'à 21 heures dans plusieurs villes universitaires.

À Constantine, la mesure suscite le mécontentement des étudiants et de leurs parents. Ces derniers dénoncent

principalement les difficultés de transport et les contraintes liées au retour au domicile à une heure tardive. Des parents ont également exprimé leur inquiétude concernant la sécurité des étudiants, notamment des étudiants résidant loin de l'institut. Les protestataires estiment par ailleurs que cette programmation ne tient pas suffisamment compte des spécificités de la formation vétérinaire, qui exige, selon eux, concentration et efforts importants.

La direction de l'Institut des sciences vétérinaires d'El-Khroub a expliqué que le nouvel horaire répond aux orientations du ministère et a été établi en coordination avec l'Université Constantine 1. Elle a précisé que son application concernait, dans un premier temps, certains groupes et niveaux, en fonction des besoins pédagogiques.

Cette mesure s'inscrit dans un dispositif national déployé progressivement dans six villes universitaires : Alger, Constantine,

Oran, Tlemcen, Annaba et Ouargla. Le ministère entend ainsi optimiser l'utilisation des infrastructures et dynamiser les activités pédagogiques, scientifiques, culturelles et entrepreneuriales.

Les bibliothèques, amphithéâtres, salles de soutien, espaces numériques, laboratoires de recherche, incubateurs et centres d'innovation doivent notamment rester accessibles jusqu'à 21 heures.

Pour accompagner cette nouvelle organisation, les établissements sont appelés à coordonner leurs actions avec les directions des œuvres universitaires afin d'adapter les plans de transport aux nouveaux emplois du temps. Présentée lors de la Conférence nationale des universités du 25 juillet 2026, la mesure a également fait l'objet de consultations avec les organisations étudiantes et les syndicats des enseignants et des travailleurs lors de réunions tenues les 7, 8 et 9 septembre.

Amel. B

LE CONSEIL DE LA NATION VOTE AUJOURD'HUI LE CODE PÉNAL

Le garde des sceaux n'exclut pas l'exécution de toutes les condamnations à mort

Le Conseil de la nation doit se prononcer aujourd'hui sur le projet de loi modifiant et complétant le Code pénal, dans un contexte marqué par les déclarations du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, qui n'exclut pas la reprise de l'exécution des condamnations à mort prononcées par les tribunaux.

Lors de ses échanges avec les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, le ministre a affirmé qu'il n'existe aucun obstacle à l'exécution de la peine de mort lorsque les condamnations prononcées sont définitives. Une déclaration qui pourrait élargir la portée de la mesure au-delà des seules infractions visées par les amendements actuels du Code pénal. Le débat s'est tenu avant l'examen du texte en séance publique. Dans leur rapport préliminaire, les membres de la commission ont notamment interrogé le ministre sur le statut juridique des dossiers ayant fait l'objet de condamnations définitives à la peine capitale depuis le gel de son exécution en Algérie, en 1993.

Les parlementaires ont également demandé si les dispositions relatives à la peine de mort prévues dans le projet concernaient uniquement les crimes faisant l'objet des amendements ou si elles s'inscrivaient dans une démarche plus globale permettant l'application de cette peine à l'ensemble des infractions pour lesquelles elle est prévue par la législation.

En réponse, le ministre a rappelé que la peine capitale figure dans le droit algérien depuis 1966, tout en distinguant son prononcé de son exécution. Si l'exécution est suspendue depuis 1993, plusieurs condamnations à mort ont continué à être prononcées et sont devenues définitives. Selon le rapport de la commission, Lotfi Boudjemaa a également souligné que le président de la République avait annoncé sa volonté de réactiver l'exécution de la peine capitale, notamment pour les crimes liés au trafic de stupéfiants.

Ces déclarations interviennent alors que le projet de réforme du Code pénal prévoit de réintroduire la peine de mort pour certains crimes particulièrement graves, notamment l'incendie volontaire de forêts et certains crimes commis contre des enfants. Cette évolution fait suite aux graves incendies enregistrés en Algérie l'été dernier et à plusieurs affaires criminelles ayant suscité une forte émotion dans l'opinion publique.

Le débat a également été relancé après le prononcé, par le tribunal criminel près la Cour d'Alger, des premières condamnations à mort contre des trafiquants de cocaïne et de psychotropes, en application de la législation relative à la prévention des stupéfiants et à la lutte contre leur usage et leur trafic illicites.

La question de l'exécution de ces condamnations s'est alors posée, puisque les amendements en discussion ciblent notamment les crimes liés aux incendies et aux enlèvements d'enfants. La réponse du ministre semble toutefois indiquer que la réactivation de la peine capitale pourrait également concerner les crimes liés aux stupéfiants, conformément à la volonté affichée par le président de la République de renforcer la lutte contre le crime organisé et la progression du trafic de drogues, notamment les substances dures.

Seddik Yahiaoui

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE rappelle les règles d'investiture des candidats

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, hier mardi, que les dossiers de candidature aux élections locales doivent obligatoirement être accompagnés d'un document attestant l'investiture de la ou des formations politiques concernées. Dans un communiqué, l'ANIE précise que cette attestation doit être délivrée soit directement par le pre-

mier responsable du parti au profit du représentant de la liste candidate, soit par le responsable local du parti. Dans ce dernier cas, le document doit habiller le représentant de la liste à procéder au dépôt du dossier de candidature.

L'ANIE souligne que cette disposition intervient en application du décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026, correspondant au 16

Rabie El Aouel 1448, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW), prévue le 28 novembre 2026.

Elle s'inscrit également dans le cadre des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021, correspondant au 26 Rajab 1442,

portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. L'Autorité rappelle enfin que cette procédure est conforme à l'instruction n° 01 du 15 septembre 2026, relative aux modalités pratiques de dépôt des candidatures pour les élections des membres des APC et des APW du 28 novembre prochain.

R.N

RÉALISATION DU
PROJET DE GAZODUC
AFRIQUE-ATLANTIQUEUn expert américain
pessimiste

L'expert et analyste américain spécialiste des questions pétrolières et gazières en Afrique du Nord, Geoff D. Porter, a relevé que le modèle économique porté par la proposition marocaine de projet de gazoduc Afrique-Atlantique, visant à relier la Nigeria à la façade atlantique jusqu'au Maroc, ne garantit ni la rentabilité du projet ni un retour sur investissement, soulignant que ce projet "ne sera jamais réalisé". Dans une publication sur son compte sur la plateforme "X", l'expert a expliqué que le nombre élevé de pays qui seront traversés par le gazoduc (11 pays) constituait l'un des facteurs qui compromettent ce projet, notamment au regard de la problématique économique liée au prélèvement par chacun des onze pays de transit de 5% du gaz acheminé, en guise de redevance, ce qui, selon lui, remet fondamentalement en question le projet. Il a estimé que la multiplicité des accords de paiement de droits de transit en nature repousse tout retour sur investissements au-delà de l'horizon de n'importe quel investisseur. Les pays producteurs du gaz pour le vendre et les projets de gazoducs ont besoin de clients qui s'acquittent de redevances en contrepartie de l'utilisation des infrastructures, pour récupérer leurs investissements, a-t-il expliqué, soulignant que le projet de gazoduc Afrique-Atlantique ne réunit pas les conditions économiques suffisantes pour atteindre cet objectif. Le projet passe à côté de deux points fondamentaux : permettre aux pays producteurs de vendre leur gaz pour en tirer des recettes et assurer des revenus suffisants pour garantir un retour sur investissement, a-t-il poursuivi.

Revenant sur l'évocation de ce projet par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, lors de sa dernière entrevue avec des représentants de la presse nationale, l'expert américain a précisé que la position exprimée par le chef de l'Etat est que l'équation économique liée à ce gazoduc "n'a aucun sens", au regard du volume de gaz qui serait prélevé par chaque pays par rapport aux revenus attendus du projet.

En revanche, le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie, sur près de 4.000 km, est entré, depuis juin dernier, dans sa phase de concrétisation, avec le lancement des travaux sur le tronçon algérien dans la région d'Aoulef, en juin dernier, tandis que les relevés topographiques sur le tronçon nigérien devraient débuter au cours de ce mois d'octobre.

AAPI

Rekkache reçoit une
délégation du FMI

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, lundi au siège de l'Agence, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), en visite en Algérie, avec laquelle il a passé en revue les évolutions enregistrées en matière d'amélioration du climat des affaires, a indiqué un communiqué de l'Agence. La rencontre, qui s'est déroulée en présence d'un représentant de la Banque d'Algérie et de cadres de l'Agence, a permis de passer en revue les principales évolutions qu'a connues le système d'investissement en Algérie, ainsi que les efforts déployés pour améliorer le climat des affaires et renforcer l'attractivité de l'économie nationale pour l'investissement, notamment à travers la simplification des procédures, l'amélioration de l'accompagnement des investisseurs, outre le renforcement de la transparence et de la clarté du cadre régissant l'investissement, précise-t-on de même source.

Le rôle de l'AAPI dans l'accompagnement des investisseurs et la facilitation de la concrétisation de leurs projets a été abordé à cette occasion, outre la dynamique que connaissent les investissements nationaux et étrangers en Algérie et les perspectives de leur développement, au service des objectifs de diversification économique, de création de valeur et d'opportunités d'emplois, lit-on dans le communiqué.

Les deux parties ont échangé les vues sur les voies à même de poursuivre l'amélioration de l'environnement de l'investissement, de renforcer la confiance des investisseurs, d'appuyer la compétitivité de l'économie nationale et son intégration dans les chaînes de valeur régionales et internationales. Au terme de la rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de poursuivre le dialogue et l'échange d'expertises sur les questions liées à l'investissement et au climat des affaires, de manière à contribuer aux efforts de réforme et à renforcer l'attractivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement, a conclu le communiqué.

R.E

HYDROCARBURES

Des dirigeants de grandes
compagnies énergétiques chez Arkab

La tenue à Oran du NAPEC 2026 a été une belle opportunité pour des responsables de premier plan de nombre de compagnies pétrolières mondiales, à l'image d'Occidental Petroleum ou encore Exploration and Production" pour échanger avec le ministre algérien des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a tenu, lundi à Oran, une série de rencontres bilatérales avec des dirigeants et représentants de plusieurs grandes compagnies mondiales actives dans le secteur des hydrocarbures, en marge de la 14e édition du Salon et conférence de l'énergie et de l'hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen (NAPEC 2026). Ces entretiens se sont déroulés en présence du président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), M. Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), M. Amine Remini, ainsi que de plusieurs cadres du secteur.

Dans ce cadre, M. Arkab a reçu la directrice générale de la compagnie thaïlandaise "PTT Exploration and Production" (PTTEP), Mme Kanitta Sartwatayou. Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer et d'élargir les relations de coopération et de partenariat entre le groupe Sonatrach et la compagnie dans le domaine des hydrocarbures. Les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération existante entre les deux entreprises, notamment dans le cadre de l'exploitation et du développement du champ de Hassi Bir Rekaiz dans le bassin de Berkine, ainsi que les perspectives d'élargissement de ce partenariat à de nouveaux projets, particulièrement dans l'exploration et la production.

Par ailleurs, M. Arkab s'est entretenu avec le directeur général du groupe omanais "OQ", M. Mahmoud Al-Hashmi. Les discussions ont porté sur les perspectives de développement de la coopération entre Sonatrach et le groupe "OQ" dans plusieurs segments, notamment l'exploration et la production d'hydrocarbures, la pétrochimie, le dévelop-



ment de l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que l'échange d'expertises et de technologies dans les domaines d'intérêt commun.

Le ministre a également reçu une délégation de la compagnie omanaise "Petrogas", conduite par un cadre dirigeant de l'entreprise, M. Fahad Al-Rashdi. La rencontre a été l'occasion d'aborder le renforcement de la coopération entre cette compagnie et Sonatrach, particulièrement après la signature d'un mémorandum d'entente en mai dernier.

Il s'est en outre entretenu avec le directeur général et président-directeur général de la compagnie américaine "Occidental Petroleum" (Oxy) en Algérie et président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, M. Warren Murdoch. Les discussions ont porté sur les opportunités de renforcement de la coopération dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, du développement des gisements, de la

production et du transport de gaz naturel et de GNL, ainsi que de la pétrochimie, outre la valorisation des ressources nationales et le transfert de technologies et d'expertises modernes.

Enfin, M. Arkab s'est entretenu avec l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, M. James Robert Stephen Downer, accompagné d'un représentant de la société britannique "Clarke Energy". Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le secteur des hydrocarbures et de l'industrie pétrolière, notamment en matière de prospection, d'exploration, de développement et d'exploitation des champs gaziers, ainsi que sur les opportunités d'investissement le long de la chaîne de valeur et le développement des industries pétrolières et gazières.

R.E

NAPEC 2026

Signature de plusieurs mémorandums d'entente
et accords de coopération

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a présidé, lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, la cérémonie de signature de plusieurs mémorandums d'entente et accords de coopération visant à renforcer les partenariats, à échanger les expertises et à développer la coopération dans le secteur des hydrocarbures. La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de la 14e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et la Méditerranée "NAPEC 2026", en présence du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, du président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", Abdelkader Cherfaoui, ainsi que de cadres du ministère des Hydrocarbures, des agences, organismes et entreprises concernés.

Dans ce cadre, un protocole d'accord a été signé entre l'Autorité de régulation des hydrocarbures et la société "Eni Algeria Exploration", visant à établir un cadre de coopération et d'échange d'expertise dans plusieurs domaines techniques et réglementaires liés aux activités hydrocarbures. Cette

coopération porte notamment sur les normes techniques internationales applicables aux activités hydrocarbures, les règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, l'intégrité et la sécurité des puits, la prévention des risques majeurs, la protection de l'environnement, ainsi que les exigences techniques relatives à la mesure des quantités d'hydrocarbures. Le protocole prévoit également de développer la coopération dans le domaine de la formation et du renforcement des compétences, à travers l'identification des besoins et des axes de formation au profit des ressources humaines de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, ainsi que la mise à profit de l'expertise disponible auprès d'"Eni". Selon la nature des thématiques, cette expertise pourra également bénéficier au ministère des Hydrocarbures, à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT" et au groupe Sonatrach.

Par ailleurs, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT" et la société thaïlandaise "PTT Exploration and Production" (PTTEP), visant à établir un cadre de coopération per-

mettant à la société d'explorer les opportunités d'investissement offertes par le domaine minier des hydrocarbures en Algérie, avec l'accompagnement et le soutien de l'Agence. Cette coopération vise à renforcer l'échange d'informations et le dialogue institutionnel, ainsi qu'à identifier des perspectives d'intérêt commun, contribuant ainsi au développement de nouveaux partenariats et à l'exploration d'opportunités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures. Le mémorandum vise également à favoriser l'identification d'opportunités de coopération et d'investissement d'intérêt commun et à renforcer la communication entre les deux parties, contribuant ainsi à attirer de nouveaux investissements et à développer les partenariats internationaux dans le secteur des hydrocarbures.

Ces accords s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération internationale, à échanger les expertises, à développer les compétences nationales et à attirer des investissements de qualité, contribuant ainsi au développement du secteur des hydrocarbures et à la promotion de l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissement dans ce domaine.

R.E



AÏN-FRANINE ET DE
MERS EL-HADJADJ
(ORAN)

Les études des plans d'aménagement des ZET en phase d'achèvement



Les études relatives aux plans d'aménagement des deux zones d'expansion touristique (ZET) d'Aïn-Franine et de Mers El-Hadjadj, situées à l'est d'Oran, sont en phase d'achèvement, en prévision de l'aménagement du foncier touristique et de l'ouverture de la voie à la réalisation de nouveaux projets d'investissement, a indiqué, lundi, la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.

La même source a précisé que ces études, confiées à des bureaux d'études locaux, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à recenser, organiser et valoriser le foncier touristique, ainsi qu'à élaborer les plans d'aménagement des différentes zones d'ex-

pansion touristique que compte la wilaya. Les bureaux d'études chargés de cette opération s'emploient notamment à déterminer les caractéristiques et la nature des terrains de chaque zone. L'étude consacrée à la ZET d'Aïn-Franine a notamment révélé que son sol est de nature argileuse, "ce qui permettra à l'avenir la réalisation de projets d'investissement dont la hauteur ne devra pas dépasser deux étages", a-t-on précisé de même source.

Une fois les plans d'aménagement des deux zones achevés et transmis au ministère de tutelle, les procédures de sélection des projets seront engagées, en prévision du lancement de leur réalisation, a-t-on indiqué. La direction du Tourisme et de l'Artisanat

prévoit également, au cours de l'année prochaine, le lancement des études de nouveaux plans d'aménagement concernant d'autres zones d'expansion touristique de la wilaya, dans le cadre de la poursuite du processus d'organisation et de valorisation du foncier destiné à l'investissement touristique.

La wilaya d'Oran compte neuf zones d'expansion touristique, couvrant une superficie globale estimée à 2.133 hectares. Il s'agit des ZET de Madagh 1 et 2, de Cap Blanc (Aïn El-Kerma), des Andalouses (Bousfer), de Cap Falcon (Aïn El-Türk), d'Aïn-Franine (Bir El-Djir), de Kristel (Gdyel), de Cap Carbon (Arzew) et de Mers El-Hadjadj.

BEJAIA (TRANSPORTS)

D'importants projets en cours de réalisation

D'importants projets relevant du secteur des transports de la wilaya de Bejaia, inscrits au titre de l'année 2026, ont été lancés, tandis que d'autres sont en voie de démarrage, afin d'améliorer les déplacements des citoyens, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des transports de wilaya (DTW).

Le premier responsable du secteur, Abdelouahab Menhoudj, a indiqué à l'APS que les travaux de réalisation d'une station urbaine dans la cité 3.200 logements à Ighzer Ouzarif, dans la commune d'Oued Ghir, ont été lancés pour une durée de réalisation de 12 mois, précisant que le chantier avançait à un "rythme satisfaisant".

M. Menhoudj a ajouté que le secteur avait bénéficié en 2026 d'un projet de réalisation d'une gare routière de type B dans la commune d'Akbou, actuellement en voie d'attribution, soulignant que les travaux pourraient être lancés d'ici novembre prochain.

Concernant le projet d'élaboration du plan de circulation de la ville de Bejaia, le même responsable a indiqué que la première phase de l'étude avait été approuvée en septembre dernier, tandis que la deuxième phase de la même étude a déjà commencé.

Cette étude porte sur l'élaboration de scénarios et la proposition de solutions techniques "efficaces" pour réguler la circulation automobile dans le chef-lieu de la wilaya, a-t-il souligné.

JIJEL

Réception attendue de nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'éducation sera renforcé "dès ce trimestre" dans la wilaya de Jijel, par 3 nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée a-t-on appris, lundi, après des services de la 1^{re} wilaya.

La même source a précisé que ces établissements scolaires permettront de "rapprocher les structures éducatives des élèves" et de "réduire la pression sur certains établissements qui connaissent une surpopulation des classes".

Il a ajouté que les CEM devant être livrés sont en phase de réalisation dans les communes à forte concentration de population de Jijel (cités Chemaim et Herathen) et de Taher (cité Tassift).

Selon les services de la wilaya, ces établissements ont été réalisés selon les normes de qualité requises dans un délai "inférieur à celui fixé préalablement sur le cahier des charges".

Il est également prévu de réceptionner, dès ce trimestre, un nouveau lycée dans la zone de Beni Ahmed, dans la commune de Kaous, qui sera le premier établissement d'enseignement secondaire de la région.

Par ailleurs, la même source a fait savoir que des travaux de construction d'un CEM et d'une école primaire, dans cette région, devraient être lancés "très bientôt".

SKIKDA

Réhabilitation du réseau électrique du secteur urbain de Zefzef

La direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Skikda a entrepris, en début de semaine, des travaux de réhabilitation du réseau électrique dans plusieurs cités du secteur de Zefzef, à Skikda, en portant la tension de ce réseau de 30 à 10 kilovolts, indique un communiqué publié lundi par cette direction.

Cette opération, inscrite dans le cadre de "la stratégie de Sonelgaz visant à améliorer la qualité du service et à garantir sa continuité", a concerné les cités 789 logements AADL, 1.000 logements, 400 logements, 500 logements, 318 logements, 216 logements et 664 logements, précise la même source. Cette action de réhabilitation, qui nécessite le remplacement de 46 transformateurs électriques et la réalisation d'un nouveau réseau électrique d'une longueur de 5,2 km, mobilise 16 équipes techniques de Sonelgaz, en plus d'entreprises privées agréées.

L'objectif de ces travaux consiste à renforcer la stabilité de l'alimentation électrique dans ces cités quartiers, à réduire les pannes et les coupures de courant et à diminuer la pression exercée sur le réseau électrique, conclut le communiqué de la direction de distribution.

NÂAMA

Des projets pour renforcer l'approvisionnement en eau potable



Plusieurs projets ont été lancés dans les principales communes de la wilaya de Nâama en vue de renforcer les capacités de stockage de l'eau et d'améliorer l'approvisionnement des populations en eau potable, a indiqué lundi la Direction des ressources en eau de la wilaya.

Inscrits au titre du programme d'urgence, du budget de la wilaya et du programme sectoriel, ces projets portent notamment sur la réalisation d'un réservoir d'une capacité de 1.000 m³ dans la commune de Nâama, chef-lieu de wilaya, ainsi que de deux réservoirs d'une capacité de 3.000 m³ chacun, destinés à renforcer l'alimentation en eau de la partie sud de la ville de Mecheria. Ils prévoient également la réalisation de deux réservoirs dans la commune d'Aïn-Sefra, d'une capacité

respective de 2.000 et 1.000 m³, a précisé le directeur du secteur, Aïmer Mahmoud-Karim.

Ces opérations portent aussi sur le forage de quatre puits artésiens, dont deux destinés à renforcer l'alimentation en eau de la ville de Nâama et deux autres au profit de la ville de Mecheria.

Elles comprennent, en outre, la réalisation d'une station de pompage dans la zone de Belgard, dans la commune d'Aïn-Sefra, ainsi que son raccordement aux principales conduites d'adduction.

Les projets prévoient, aussi, des opérations de renouvellement et de réhabilitation des réseaux et conduites de distribution d'eau potable au niveau des principaux centres urbains de la wilaya, selon la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la protection des zones urbaines contre

les risques liés aux ruissellements et aux inondations, un projet portant sur la réalisation d'ouvrages d'évacuation des eaux pluviales a été lancé au niveau du quartier des 2.400 logements ruraux groupés, dans la commune de Mecheria.

Un autre projet prévoit la réalisation d'une conduite d'évacuation des eaux pluviales au quartier Bekhadem-Ramdane, dans la même commune.

Dans le cadre des mesures préventives et anticipatives prises par les autorités locales en prévision de la saison automnale, la station de relevage des eaux pluviales de la ville de Nâama a été remise en service lundi, après avoir fait l'objet de travaux de réaménagement et de déplacement hors du tissu urbain, a indiqué la même source.

Mascara : 3000 logements publics locatifs en cours de réalisation

Plus de 3.000 logements publics locatifs (LPL) sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Mascara, a indiqué lundi le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Zerdi Rafik. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, M. Zerdi a précisé que ces logements, répartis à travers différentes communes de la wilaya, affichent actuellement des taux d'avancement des travaux oscillant entre 5 à 95 %.

Il a ajouté que la réception de 500 à 700 LPL est prévue "au début du mois de novembre prochain, sur l'ensemble des unités actuellement en cours de réalisation". Par ailleurs, le même responsable a annoncé le lancement prochain de la réalisation d'un programme de 300 logements publics locatifs dans la wilaya, dans le cadre du nouveau programme du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire.

L'OPGI supervise également la réalisation de plus de 1.000 logements promotionnels aidés (LPA), dont plus de 120 unités devront être réceptionnées "à court terme", a-t-on fait savoir de même source. A noter que la cérémonie de célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, organisée sous la supervision des autorités de la wilaya, a été marquée par la tenue de portes ouvertes à la Maison de la culture «Abi Ras Ennassiri» de Mascara, consacrées au secteur de l'habitat dans la wilaya.

Cette manifestation a notamment donné lieu à la présentation d'affiches et de fiches techniques consacrées aux différents programmes supervisés par les organismes relevant du secteur de l'habitat dans la wilaya, à l'instar de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), des directions de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), ainsi que des équipements publics.

MÉDÉA-KSAR-EL-BOUKHARI

Plus de 6500 logements en cours de réalisation

Au total, 6563 logements, tous types confondus, sont en cours de réalisation à travers les wilayas de Médéa et Ksar-el-Boukhari, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du logement. La formule du logement public locatif (LPL) concerne 1460 unités, le logement promotionnel aidé (LPA) 1800 unités, l'habitat rural 1643 unités et la formule location-vente 1660 autres unités, a détaillé le chef de service chargé de la promotion immobilière au sein de la direction du logement, Abderraouf Kadid, en marge de la célébration de la Journée arabe de l'habitat (organisée le premier lundi d'octobre de chaque année), qui s'est tenue à la bibliothèque principale de lecture publique. Le reste des logements en phase de réalisation porte sur la formule du logement promotionnel public (LPP) et auto-construction dans le cadre du projet de parcelles sociales créées dans douze communes de la wilaya de Ksar-el-Boukhari, a-t-il ajouté.

AFLOU

350.000 têtes de bétail vaccinées contre la clavelée

Quelque 350.000 têtes de bétail ont été vaccinées contre la clavelée dans la wilaya d'Alfou, dans le cadre d'une campagne de vaccination menée durant l'été dernier, a-t-on appris lundi auprès des services agricoles. L'opération a ciblé les 12 communes de la wilaya d'Alfou et a bénéficié à 1.665 éleveurs et propriétaires de bétail, a précisé, l'inspectrice vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Laghouat, Fatima Meriki. La même responsable a ajouté que 21 vétérinaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération préventive. Elle a indiqué que la campagne de vaccination avait connu quelques ralentissements en raison des conditions climatiques caractérisées par des températures élevées, ainsi que par le fait qu'elle coïncidait avec la période de mise bas des brebis. Cette opération de vaccination intervient dans le cadre des campagnes préventives visant à protéger le cheptel et à prévenir les différentes maladies susceptibles d'affecter le cheptel.

COMMUNE DE M'TOUSSA (KHENCHELA)

Travaux de raccordement de 75 logements au réseau de gaz naturel

Le coup d'envoi des travaux de deux projets de raccordement de 75 logements au réseau d'alimentation en gaz naturel a été donné lundi dans la commune de M'Toussa (Khenchela). Le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela, Abdelkrim Bounoughaz, a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 60 logements de la mechtah d'Ouled Feriha et de 15 autres logements de la zone d'El Bessan, dans la commune de M'Toussa. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ces deux opérations, inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Khenchela, portent sur la réalisation d'un réseau de plus de 25 km, pour une enveloppe financière de 45 millions de DA. Les travaux, confiés à deux entreprises privées, devront être achevés dans un délai maximum de sept mois, a-t-il ajouté. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que cinq projets de raccordement de près de 760 foyers au réseau de gaz naturel seront réceptionnés "avant la fin de l'année 2026" dans les communes d'El Mahmel, d'Ain Touila, de Bouhmama et d'Ouled Rechache.

COMMUNE DE ZIGHOUD YUCEF (CONSTANTINE)

Lancement de la réalisation de 350 logements publics locatifs

Un projet portant construction de 350 logements publics locatifs (LPL), a été lancé dans la commune de Zighoud Youcef (Constantine), a-t-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Fateh Mihoubi. D'un délai de réalisation de 14 mois, ces unités de logements en construction au groupement d'habitation Mohamed Salah Mihoubi, sont destinées à répondre aux dossiers de demande de logement déposés auprès des services concernés, dans cette commune, a précisé à l'APS le même élu en marge d'une manifestation "portes ouvertes" sur le secteur de l'habitat, organisée dans le cadre de la célébration de la journée arabe de l'habitat coïncidant avec le premier lundi du mois d'octobre de chaque année. La réception de ce projet est prévue la fin de l'année 2027, a-t-il souligné, ajoutant que la réalisation de ce nouveau site d'habitation qui disposera de toutes les commodités et structures d'accompagnement et de loisirs nécessaires, a été confiée à 3 entreprises de réalisation. Tenue à la maison de la culture Malek Haddad du chef-lieu de wilaya, ces "portes ouvertes" qui constituent une opportunité pour faire connaître les divers programmes de logements et les différentes formules résidentielles, répondant aux normes de qualité et aux attentes des citoyens, ont été organisées par la direction du logement (DL) en collaboration avec d'autres partenaires concernés dont la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) et l'office de promotion immobilière (OPGI), selon les organisateurs. Des professionnels de la promotion immobilière et du secteur de l'habitat, ainsi que des représentants d'entreprises de réalisation publiques et privées ont pris part à ces "portes ouvertes".

SAÏDA (CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS)

Des examens de dépistage au profit des détenues et du personnel du centre spécialisé pour femmes



Des examens médicaux de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus ont été effectués, lundi au centre spécialisé pour femmes de Saïda, relevant de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, au profit des détenues et du personnel, dans le cadre de la campagne de sensibilisation "Octobre rose", a-t-on appris auprès de l'établissement hospitalier spécialisé Hamdane-Bekhta. Selon la même source, cette opération, organisée par l'établissement hospitalier spécialisé, a mobilisé une équipe médicale et paramédicale composée de deux médecins généralistes et de deux sages-femmes, qui se sont déplacées au centre spécialisé pour femmes de Saïda afin d'effectuer les examens médicaux nécessaires au profit des détenues et des employées.

Cette initiative permet de détecter précocement d'éventuels cas nécessitant un suivi et une prise en charge médicale, a-t-on souligné. Lors de cette opération, des examens de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus ont été effectués et des conseils et des orientations médicales ont été prodigués aux bénéficiaires, en mettant l'accent sur l'importance d'un suivi de santé régulier et la nécessité de consulter en cas d'apparition de symptômes ou de signes nécessitant une prise en charge, a précisé la même source. Cette initiative a également constitué une occasion de sensibiliser les femmes à l'importance de la prévention et du dépistage précoce, à travers l'information sur les facteurs de risque et la nécessité d'un suivi médical régulier, ce qui contribue au diagnostic des maladies à un stade

précoce et améliore les possibilités de prise en charge et de traitement, selon la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de prévention de l'établissement hospitalier spécialisé Hamdane-Bekhta, visant à rapprocher les services de santé et de sensibilisation des différentes catégories de la population et à renforcer les actions de proximité dans le domaine de la prévention des maladies cancéreuses, a-t-on indiqué. A noter que les activités du mois "Octobre rose" se poursuivent à travers l'organisation de journées médicales et de sensibilisation visant à promouvoir la culture du dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus et à encourager les femmes à bénéficier d'examen médicaux réguliers.

Tiaret : 170 millions DA pour réhabiliter le parc de logements sociaux locatifs

Une enveloppe financière de 170 millions de dinars sera consacrée à la réhabilitation et à l'embellissement du parc de logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Tiaret, a annoncé lundi le wali, Abdelouahab Bertima. Lors d'une manifestation organisée à l'occasion de la Journée arabe de l'habitat, M. Bertima a précisé que cette enveloppe, mobilisée au titre de la taxe sur l'habitation, permettra notamment de réaliser des travaux de ravalement et d'embellissement des façades des immeubles, ainsi que l'aménagement de leurs espaces environnants, particulièrement ceux situés le long des principaux axes routiers.

Le wali a également donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires en vue du relogement des familles occupant des logements menaçant ruine, répartis sur quatre sites, dont trois dans le chef-lieu de wilaya et un à Frenda, ainsi que de dix familles occupant des logements situés à proximité du tracé du projet ferroviaire. Par ailleurs, il a indiqué qu'un nombre important de logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans le quartier de Kermane sont en voie d'achèvement. M. Bertima a, en outre, insisté sur la nécessité de publier les listes des bénéficiaires des logements publics locatifs par les commissions de daïra, afin de

renforcer la transparence dans l'attribution de ces logements. La wilaya s'orientera également, à l'avenir, vers la formule des « lotissements sociaux » dans les zones disposant d'assiettes foncières disponibles, afin de permettre la réalisation de projets d'auto-construction, une formule particulièrement appréciée par les citoyens de la wilaya, a-t-il ajouté. De son côté, la directrice générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tiaret, Zineb Bekkar, a annoncé la remise prochaine des clés de 50 logements publics locatifs dans la commune de Hammadia.

AC MILAN (ITALIE)**Alexis Saelemaekers hors compétition jusqu'en 2027**

L'international belge de l'AC Milan Alexis Saelemaekers s'est blessé de nouveau sérieusement à la cheville droite, a annoncé lundi son club, et sera indisponible jusqu'en 2027 selon la presse italienne.

"Au cours du week-end, Alexis Saelemaekers a été soumis à des examens complémentaires à la cheville droite, la même qui avait été opérée en 2024 pour traiter une fracture de la malléole médiale", a expliqué l'AC Milan dans son communiqué.

"Les examens ont montré que la cheville, à la suite du récent traumatisme survenu à l'entraînement, a perdu en stabilité au niveau de l'ancienne zone d'intervention chirurgicale. À la lumière des résultats de ces examens, une évaluation spécialisée est actuellement en cours afin de définir le parcours thérapeutique le plus approprié", poursuit le texte sans donner plus de précisions. Selon la Gazzetta dello Sport, Saelemaekers qui n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur de la Belgique Mark van Bommel pour la fenêtre internationale en cours, va subir une nouvelle intervention chirurgicale. En conséquence, le milieu offensif ne jouera pas de l'année.

Alors qu'il était indiscutable aux yeux de Massimiliano Allegri la saison dernière (35 matches, dont 33 comme titulaire, trois buts en championnat), Saelemaekers a vu son temps de jeu baisser depuis l'arrivée de Ruben Amorim: il n'a été titularisé qu'à deux reprises en cinq journées de Serie A et n'a pas encore ouvert son compteur personnel.

Avant de se déplacer à Sassuolo dimanche pour le compte de la 6e journée, l'AC Milan est 5e du Championnat d'Italie (11 pts), à deux longueurs de la tête.

R.S

MONDIAUX DE JUDO**Ate et Hifumi Abe encore sacrés champions du monde**

La fratrie Abe a encore frappé ! Hifumi et Uta Abe, tous deux champions olympiques, ont été sacrés champions du monde de judo pour les cinquième et sixième fois respectivement, lundi à Bakou.

Moins dominatrice qu'à son habitude, Uta, 26 ans, a montré la voie en étant sacrée la première grâce à sa victoire en finale des -52 kg face à l'Espagnole Ariane Toro Soler.

Avec six titres, elle revient au niveau de la Française Clarisse Agbénégou, qui peut toutefois la dépasser mercredi lorsqu'elle entre en piste en -63 kg.

Quelques instants plus tard, son grand frère Hifumi, 29 ans, l'a imitée en s'imposant par ippon contre un autre Espagnol, David Garcia Torne, chez les -66 kg.

Il avait battu en demie son compatriote Takeoka Takeshi, qui a finalement décroché le bronze.

C'est la quatrième fois que le frère et la sœur Abe réalisent ce double familial aux Championnats du monde.

Résultats des Championnats du monde de judo 2026, lundi à Bakou (Azerbaïdjan) : FEMMES -52 kg 1. Uta Abe (JPN) 2. Ariane Toro Soler (ESP) 3. Ayumi Leiva Sanchez (ESP) 3. Odette Giuffrida (ITA) HOMMES -66 kg 1. Hifumi Abe (JPN) 2. David Garcia Torne (ESP) 3. Denis Vieru (MDA) 3. Takeoka Takeshi (JPN).

R.S

LIGUE DES NATIONS**Les Bleus de Zidane sont renversants contre la Belgique**

Les Bleus de Zidane ont du panache. Quatre buts inscrits en toute fin de partie, dont un doublé de Michael Olise, au terme d'un incroyable scénario, ont offert une très large victoire face à la Belgique à l'équipe de France (4-1), plus que jamais en tête du groupe 1 en Ligue des nations, lundi au Stade de France.

Alors que les Tricolores étaient menés depuis la 35e minute et l'ouverture du score de Dodi Lukebakio, connaissant toutes les peines du monde pour transpercer la défense belge, l'entrée en jeu de Désiré Doué, de Rayan Cherki et d'Olise en seconde période a changé totalement la donne, permettant au nouveau sélectionneur de clore sur une note très positive son premier rassemblement.

C'est d'abord un tir à ras de terre du gauche de Doué qui a offert l'égalisation aux Tricolores (77e) avant qu'une frappe détournée de Cherki (81e) puis deux buts d'Olise, l'un du droit (88e), l'autre du gauche (90e+1), ne renversent la situation, empêchant les Diables Rouges de dominer la France pour la première fois dans un match de compétition depuis 1981. Olise, qui en est à quatre buts en quatre rencontres, est bel et bien le grand gagnant de ces quinze premiers jours de l'ère Zidane et confirme encore une fois qu'il est de la trempe des cracks de niveau mondial.

Avec ce spectaculaire troisième succès en quatre sorties qui a fait chavirer de bonheur le SDF, Zidane peut s'enorgueillir d'un bilan très flatteur pour ses débuts dans son costume de patron des Bleus et va aborder les deux derniers rendez-vous en Ligue des nations de novembre, en Italie et contre la Turquie, en position de force et

avec la première place du groupe 1. La qualification pour les quarts de finale est à portée de main.

Trois jours après avoir été tenu en échec à domicile par l'Italie (1-1), le sélectionneur a donc pris une magistrale revanche devant son public et peut ressortir la tête haute de ce stage inaugural. Mais avant la délivrance venue des pieds des remplaçants, il avait assisté à un spectacle assez terne de ses hommes. Obligé de remodeler de nouveau son onze de départ en raison du calendrier très dense de cette fenêtre internationale, Zidane avait notamment pris un risque en décidant de donner une première sélection au gardien Guillaume Restes et au défenseur Leny Yoro.

Réservoir unique en attaque

Si le premier n'a rien pu faire sur le tir de Lukebakio, l'arrière de Manchester United, âgé de seulement 20 ans et dépassé sur le but belge, a vécu une soirée très compliquée dans l'axe en ne parvenant pas à maîtriser le massif

vétéran belge Romelu Lukaku.

Mais c'est surtout la performance des attaquants qui a longtemps plombé les Bleus. Malgré une possession du ballon et une très nette domination, ils ont été incapables de faire fructifier cette supériorité, se montrant d'une maladresse assez inquiétante durant plus d'une heure et quart de jeu.

Toujours privé de leur atout maître Kylian Mbappé, forfait depuis sa sortie sur blessure en Turquie (victoire 1-0), le 25 septembre, les Tricolores n'ont pas pu compter sur le leadership d'Ousmane Dembélé, de nouveau auteur d'une partie indigne de son statut.

Le Ballon d'Or, promu capitaine en l'absence de Mbappé, avait pourtant été remplacé à droite après avoir été positionné en pointe, comme au PSG, depuis le début de l'ère Zidane. Le Parisien a quasiment tout raté (1e, 8e, 53e), ce qui ne manquera pas d'alimenter encore un peu plus les débats sur

son rendement en équipe nationale.

Il n'aura eu à son actif que deux beaux débordements non conclus par Esteban Le-paul (33e, 59e), le meilleur buteur de Ligue 1 la saison dernière, titularisé pour la deuxième fois en bleu.

Malgré un Mondial réussi sur le plan personnel (6 buts), Dembélé, sorti rapidement à la 60e minute, est très vite retombé dans ses travers. Bradley Barcola, son coéquipier au PSG, n'a pas été plus heureux, négociant notamment très mal un duel avec le gardien belge Maarten Venderkooft (16e) et ratant une belle occasion, en fin de rencontre (72e).

Les entrées en jeu de Rayan Cherki, de Michael Olise et de Désiré Doué ont ensuite totalement bouleversé le sort du match, dynamitant une défense belge soudainement dépassée. Une aubaine pour Zidane qui peut compter sur un réservoir offensif à nul autre pareil. L'état de grâce se poursuit pour le nouveau sélectionneur.

AFP

Pour la deuxième fois en une semaine : L'Italie domine la Turquie (3-1)

Pour la deuxième fois en une semaine, l'Italie a dominé la Turquie (3-1) lundi à Bologne, confirmant qu'elle était sur la bonne voie sous la conduite de Roberto Mancini, chargé de reconstruire une sélection absente des trois dernières Coupes du monde.

Tout n'a pas été parfait pour la Nazionale, pendant son match contre la Turquie comme pendant cette fenêtre internationale conclue sur un bilan de deux victoires, un nul et une défaite (2-0 contre la Belgique à domicile lors

de la première journée de cette Ligue des nations).

Mais les Azzurri, privés du Mondial-2026 par la Bosnie-Herzégovine en finale des barrages européens, ont clairement repris quelques couleurs. Trois jours après avoir contrarié la France au Stade de France (1-1), ils n'ont pas tremblé contre la Turquie. Mancini avait pourtant décidé de ne titulariser que deux (Donnarumma, Bastoni) des onze joueurs qui avaient débuté contre les Bleus. Sans surprise, les vingt premières minutes ont été la-

borieuses et la Turquie a failli en profiter. Mais la jeune garde italienne lancée par Mancini et incarnée par Alessandro Romano, Daniel Maldini et Antonio Vergara, a vite pris ses marques et l'ascendant.

L'Italie a logiquement pris l'avantage grâce à un "ancien" de 27 ans, Gianluca Scamacca qui, en deux temps, a inscrit son premier but en sélection depuis trois ans (26e).

La Turquie, entraînée par l'Italien Vincenzo Montella et battue 4-1 à domicile par la sélection italienne le 28

septembre, a égalisé à la 61e minute par Aral Simsir qui a profité d'une erreur de marquage italienne.

Les Azzurri ont quasiment aussitôt repris l'avantage sur une tête de Riccardo Calafiori (64e).

Dans le final, celui qui doit incarner cette nouvelle Italie, Francesco Pio Esposito, peu après son entrée en jeu, a ajouté un troisième but (87e) et conforté la deuxième place du groupe 1 (7 pts).

R.S

FOOT/ JO-2028 DAMES (ÉLIMINATOIRES/2E TOUR)

L'équipe nationale entame son stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine de football a entamé son stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de la double confrontation contre la République centrafricaine, prévues les 9 et 13 octobre au stade du 5 juillet (18h00) comptant pour le deuxième tour des éliminatoires du tournoi de football féminin des Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Cette entame de préparation a concerné les premières joueuses arrivées qui ont effectué, lundi soir à 19h00, une légère séance de récupération sur l'une des pelouses du Centre, sous la conduite du sélectionneur national, M. Farid Benstiti. Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueuses qui rejoignent progressivement le CTN. Les coéquipières de la nouvelle venue, Nesrine Bahloul (Al-Nassr/Arabie saoudite), restent sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenue grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique. La com-



pétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. À l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les

deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de foot-

ball féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

R.S

CYCLISME / GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER (1RE ÉTAPE)

Victoire du polonais Van Der Tuuk, Anes Riahi 4e

Le cycliste polonais Danny Van Der Tuuk, sociétaire de l'équipe espagnole "Euskaltel-Euskadi", a remporté la première étape du Grand Prix International de la Ville d'Alger, disputée lundi, entre Rouiba-Zemmouri (wilaya de Boumerdès)-Rouiba, sur une distance de 115.12 Km. Il s'est imposé en 2h07:58, devant son coéquipier chez "Euskaltel-Euskadi", l'Espagnol Iker Claver Mintigui au moment où le Belge Gianni Marchand, de l'équipe "Tarteletto Isorex" a complété le podium, avec le même temps que le vainqueur. Le premier algérien à franchir la ligne d'arrivée a été le jeune Anes Riahi, de l'équipe "Madar Pro-Team", entré en quatrième position, avec un chrono de 2h08:33, s'emparant par la même occasion du maillot blanc du meilleur jeune. Ses compatriotes, Hamza Amari (Madar Pro-Team), Oussama Mimouni (Madar Pro-Team) et Azzedine Lagab (MC Alger) sont entrés respectivement aux 9e, 10e et 11e place, avec le même temps que lui (2h08:33).

À l'issue de cette première étape, Van Der Tuuk s'empare du maillot jaune de leader, ainsi que du maillot vert à

rayures, destiné au meilleur sprinter, au moment où son coéquipier chez "Euskaltel-Euskadi", Iker Claver Mintigui s'est adjugé le maillot à pois, destiné au meilleur grimpeur.

Quatre-vingt-treize (93) coureurs, de 18 équipes ont pris le départ de cette première étape du Grand Prix International de la ville d'Alger, organisé du 5 au 7 octobre sur un parcours global de 605 Km, et inscrit au calendrier de l'Union Cycliste internationale (UCI) en catégorie 2.2.

La deuxième étape, organisés hier mardi 6 octobre, sur une distance de 134.52 kilomètres, a mené le peloton de Bab El Oued à Zéralda, en passant par Tipasa. La troisième et dernière étape se déroulera sous forme d'une course en circuit fermé, tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours), où le peloton empruntera les grands boulevards de la ville, notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels et le pôle universitaire.

Le Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger a été précédée par la "Classique Djamaa El Djazair" dont la victoire finale est revenue au cycliste belge Timo-

thée Dupont, sociétaire de l'équipe continentale "Tarteletto Isorex".

Parmi les équipes engagées, et outre la sélection algérienne, on retrouve sept sélections nationales : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Éthiopie, Mali et Arabie saoudite, ainsi que sept formations étrangères très habituées à participer au Tour d'Algérie, à savoir "Global Cycling Team" des Pays-Bas, l'équipe allemande "Embrace The World Team", la formation belge "Tarteletto-Isorex" et l'équipe lituanienne "Energius Cycling Team".

Outre ces sélections et formations étrangères, plusieurs autres équipes locales participeront à la compétition, telles que la formation continentale "Madar Pro Cycling Team", le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana.

La course finale, dénommée Classique de la capitale, se déroulera le 9 octobre en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs auront à parcourir le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Che-Guevara.

R.S

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER)

Des arbitres libériens pour Rangers International-MC Alger

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral libérien pour officier la confrontation aller entre Rangers International FC du Nigeria et le MC Alger, comptant pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions, prévue le 18 octobre au MKO Abiola stadium d'Abeokuta.

L'arbitre central sera Washington Dolo, qui sera assisté par Joel Doe et Thomas Konneh, tandis qu'Emmanuel Mensah est annoncé comme quatrième officiel. Washington Dolo, est un arbitre en pleine ascension. Il est arbitre FIFA depuis 2024. Il figure parmi les cinq arbitres centraux internationaux du Libéria recensés par la Fédération libérienne de football. Son parcours continental s'est notamment accéléré en 2024. Lors du tournoi WAFU Zone A U-17 au Sénégal, il a d'abord officié comme arbitre réserviste lors de Mauritanie-Guinée-Bissau, avant d'être désigné arbitre central pour Guinée-Bissau-Mali.

En septembre 2025, Dolo a ensuite franchi un nouveau cap avec une première désignation en Ligue des champions de la CAF. Il a dirigé le match du premier tour préliminaire entre Djadje FC du Bénin et Al Ahli Tripoli de Libye, disputé au stade de Kégulé à Lomé.

Quelques semaines plus tard, il a également été au sifflet de la rencontre de Coupe de la Confédération CAF entre Al Masry et Kaizer Chiefs, le 23 novembre 2025.

La progression de l'arbitre libérien s'est poursuivie en 2026. Le 25 septembre dernier, il a dirigé le match des éliminatoires de la CAN 2027 entre le Soudan et l'Éthiopie, remporté 1-0 par le Soudan, assisté de ses deux compatriotes, Joel Doe (international 2019) et Thomas Konneh (2025).

Pour rappel, le MCA s'est qualifié au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football, aux dépens du représentant nigérien ASN Nigelec (0-0) à Niamey (5-0) à Alger.

De son côté, Rangers International FC a validé son billet en éliminant la formation béninoise de Sobemap aux TAB (5-4) après une égalité parfaite (1-1,1-1).

R.S

KARATÉ DO / MONDIAUX 2026 (CADETS/JUNIORS/U21)

L'Algérie engagée avec 27 athlètes en Pologne

Vingt-sept athlètes (12 Garçons et 15 Filles) représenteront l'Algérie à la 14e édition des Championnats du monde (Cadets/Juniors/U21) de Karaté DO (Kata/Kumité), prévue du 14 au 18 octobre courant à Bielsko Biawa, dans le Sud de la Pologne, suivant la liste d'admission, dévoilée ce lundi par les organisateurs. Au total, 1991 athlètes (1093 Garçons et 898 Filles), représentant 114 pays de différents continents ont confirmé leur participation à cet important évène-

ment planétaire.

Avec 42 athlètes engagés, la Croatie fera partie des pays les mieux représentés, devant l'Italie (41), l'Allemagne (40) et l'Égypte, qui sera présente elle aussi avec un total de 40 karatékas.

Liste des représentants algériens retenus pour les mondiaux 2026 en Pologne : Nizar Achouri U21 Kumite (-84 kg), Ala Eddine Kichou U21 Kumite (-60 kg), Abderrazak Goui U21 Kumite (-84 kg), Melina Iddir U21 Kumite (-50 kg) Leticia Hocine

Junior Kumite (-53 kg), Serine Rezkallah Junior Kumite (-55 kg), Bara Arifi Kata féminin (Junior), Mahdi Dai Junior Kumite (-61 kg), Anis Khirat Cadet Kumite (-57 kg), Rouane Boudraa U21 Kumite (-68 kg), Aicha Rouichi U21 Kumite (+68 kg), Massila Akkou Cadet Kata féminin Massilya Louini U21 Kumite (-55 kg), Assem Lasledj Cadet Kata masculin, Adem Rezki Junior Kumite (-76 kg), Mehdi Mouhamed Berrehal Kata masculin (Junior) Mohamed Louai Loucif U21

Kata masculin, Cerine Hocine Cadet Kumite (-61 kg), Malak Kaddour Cadet Kumite (-47 kg), Yasser Ayoub Junior Kumite (-68 kg), Hibat Allah Ghoabrane U21 Kata féminin, Melissa Nacef Junior Kumite (-48 kg), Melissa Amezdat Junior Kumite (-59 kg), Douaa Hichour Junior Kumite (+66 kg), Mohamed Rayane Rahli Cadet Kumite (-52 kg), Rayane Zidelmal Cadet Kumite (-63 kg), Doukhi Nourcine Cadet Kumite (-61 kg).

R.S

ROUMANIE

Le président choisit un diplomate pour le poste de Premier ministre

Le président roumain Nicusor Dan a choisi lundi un diplomate comme quatrième candidat depuis mai au poste de Premier ministre, espérant éviter des élections anticipées dont l'extrême droite pourrait sortir renforcée.

A l'issue de consultations menées avec les partis politiques, M. Dan a choisi Luca Niculescu, 55 ans, diplomate et ex-journaliste, qui n'est affilié à aucun parti.

"J'ai choisi la personne qui a les meilleures chances de réunir une majorité", a déclaré le président centriste devant les médias, soulignant que Luca Niculescu "est un diplomate, c'est-à-dire quelqu'un dont la profession consiste à harmoniser les positions".

Secrétaire d'Etat au sein du ministère des Affaires étrangères où il travaille sur le processus d'adhésion de la Roumanie à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), M. Niculescu avait auparavant été ambassadeur. Lors de sa carrière de journaliste, il a notamment travaillé en tant que rédacteur en chef de RFI Roumanie.

Le nouveau candidat a souligné que sa "première tâche sera de construire une majorité parlementaire qui votera un gouvernement fermement ancré dans l'orientation européenne et euro-atlantique de la Roumanie".

CAMEROUN

Trois enfants tués dans l'explosion d'une mine dans l'Extrême-Nord

Trois enfants ont été tués et trois autres grièvement blessés lundi après l'explosion d'une mine dans une zone agricole située au village de Sagmé, dans le district de Fotokol, région de l'Extrême-Nord, selon des sources militaires. Le drame s'est produit vers 16H00 (heure locale), alors que les six enfants, âgés de 10 à 14 ans, se trouvaient dans cette zone agricole, selon les mêmes sources. Les trois blessés ont été évacués d'urgence vers l'hôpital de district de Fotokol pour y recevoir des soins médicaux. Les forces de sécurité et les autorités administratives locales se sont rendues sur les lieux afin de sécuriser la zone et de faire la lumière sur les circonstances de l'incident. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de l'engin explosif et les circonstances du drame.

BELGIQUE

Des manifestations lycéennes dégénèrent dans plusieurs villes

Des manifestations de lycéens ont donné lieu lundi à des violences et des dégradations dans plusieurs villes de Belgique, avec des dizaines d'arrestations et 18 policiers légèrement blessés à Liège, selon la police locale.

C'est le troisième jour que des élèves de l'enseignement secondaire expriment leur colère face aux mesures d'économie annoncées en Belgique francophone.

Le mouvement s'est étendu lundi à plusieurs autres grandes villes dont Mons et Charleroi, dans le sud du pays, conduisant à des arrestations pour troubles à l'ordre public.

A Liège, une source policière a dénombré un millier de manifestants répartis en petits groupes très mobiles, allant d'un établissement à l'autre pour manifester de manière "désorganisée".

Dans l'après-midi la situa-



tion a dégénéré quand certains manifestants s'en sont pris à des abris et ont déclenché plusieurs incendies sur la voie publique, notamment des feux de poubelles.

Aux jets de projectiles, pavés ou barrières, les cordons de police ont répondu par du gaz lacrymogène et

des tirs de canons à eau, a indiqué la police de Liège. Sur une place du centre-ville, théâtre des principales dégradations, des images de la télévision publique montraient des grandes enseignes commerciales ayant préféré fermer leurs portes. Lors d'une manifestation à

Hannut, petite ville située à l'ouest de Liège, un engin pyrotechnique a atterri dans la cour d'une école primaire et une quinzaine d'enfants ont été touchés par des étincelles ce qui a nécessité une prise en charge par des ambulanciers, selon l'agence de presse Belga.

CÔTE D'IVOIRE

Une partie de l'opposition propose une nouvelle Commission électorale



En Côte d'Ivoire, plusieurs partis d'opposition se sont accordés sur des propositions communes concernant la future institution chargée d'organiser les scrutins, après la dissolution en mai dernier de la Commission électorale indépendante (CEI). Le document, élaboré après plusieurs semaines de concertation, a été remis lundi 5 octobre au ministère de l'Intérieur. Mais les deux principaux partis d'opposition étaient quant à eux absents. « La première exigence, c'est que l'organe chargé des élections soit un organe véritablement indépendant, neutre et impartial. Ce qui signifie qu'il ne doit pas comprendre des représentants de partis politiques, des représentants du gouvernement, des pouvoirs publics. Il faut aussi que ce soit un organe composé d'experts en matière électorale. », indique Pascal Affi N'Guesan, président du Front populaire ivoirien

(FPI).

Le document prévoit également la création d'un observatoire chargé de surveiller le processus électoral. Pour Charles Blé Goudé, président du Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep), l'objectif est de « mettre en place un organe consensuel qui puisse éviter à la Côte d'Ivoire des conflits ».

Mais le consensus reste difficile au sein même de l'opposition. Si le PPA-CI de Laurent Gbagbo a participé aux travaux sur le document commun, il n'en est pas officiellement signataire, « pour des raisons de procédure interne au parti », confie l'un de ses cadres.

Autre absence : celle du PDCI-RDA. Le principal parti d'opposition a choisi de transmettre séparément ses propositions de réforme au ministère de l'Intérieur, la semaine dernière.

TROIS ANS DE GUERRE GÉNOCIDAIRE CONTRE GHAZA

Situation humanitaire catastrophique, escalade contre les prisonniers palestiniens

La guerre génocidaire menée par l'entité Sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023 a généré une situation humanitaire, sanitaire et éducative catastrophique, marquée par la destruction à grande échelle des infrastructures de ces deux secteurs vitaux, ainsi que par une recrudescence des violations à l'encontre des prisonniers et détenus palestiniens.

Alors que le système médical, fortement éprouvé, peine à assurer le minimum de soins en raison d'une grave pénurie de médicaments et de fournitures médicales, des centaines de milliers d'élèves tentent de poursuivre leur scolarité dans des conditions exécrables, sous des tentes, tandis que les prisonniers palestiniens traversent l'une des périodes les plus dangereuses et les plus sanglantes depuis le début de l'agression. Le directeur du complexe médical Al-Chifa, Mohamed Abou Selmiya, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que la situation sanitaire dans la bande de Gaza demeure "catastrophique", précisant que seuls 16 hôpitaux sur 34 fonctionnent actuellement de manière partielle. Il a indiqué que plus de 50 % des médicaments et 70 % des fournitures médicales sont indisponibles, outre un déficit estimé à 80 % en produits de laboratoire. Plus de 80 % des appareils de scanner et de radiographie ont également été endommagés, alors qu'aucun appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) n'est disponible.

Concernant les patients atteints de cancer, il a fait état d'environ 11.000 malades, dont 4.500 nécessitent des traitements de chimiothérapie et de radiothérapie indisponibles dans la bande de Gaza. Le nombre de décès dus à l'absence de traitement varie entre deux et trois cas par jour, tandis que 40 % des patients sous dialyse ont perdu la vie.

Abou Selmiya a ajouté que plus de 70 % des couveuses pour nouveau-nés ont été détruites. Quelque 21.000 patients ont besoin de soins à l'extérieur de la bande de Gaza, mais seuls une centaine de malades par semaine parviennent à quitter le territoire. L'agression a également fait plus de 6.000 amputés, dont environ 2.000 enfants, ainsi que plus de 2.000 personnes souffrant de paralysie totale, outre 47.000 blessés nécessitant une rééducation à vie.

De son côté, le directeur de l'éducation à l'ouest de Gaza, Dr Jawad Al-Cheikh Khalil, a affirmé que l'agression génocidaire avait détruit près de 70 % des écoles de la bande, faisant plus de 21.000 martyrs parmi les étudiants et plus de 700 membres des personnels éducatif et enseignant, tandis que les infrastructures du ministère de l'Éducation ont été détruites.

Il a relevé que plus d'un demi-million d'élèves ont rejoint les établissements scolaires durant l'année 2026-2027, pour la quatrième année consécutive, dans des tentes éducatives dépourvues des conditions les plus élémentaires d'enseignement. Le nombre d'élèves dépasse parfois 70 dans une seule tente, dans un contexte marqué par les coupures d'électricité et d'internet, ainsi que par le manque d'eau potable et de



moyens pédagogiques.

Il a souligné que les écoles non détruites servent à accueillir les personnes déplacées, tandis que les cours sont parfois dispensés dans leurs cours, insistant sur la nécessité de créer davantage d'écoles de campagne et de les rapprocher des lieux de déplacement des élèves et des enseignants.

S'agissant des prisonniers palestiniens, le chef de l'unité des études et de la documentation de l'Autorité palestinienne chargée des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers, Abdel Nasser Farwana, a révélé que les détenus traversaient "les périodes historiques les plus dangereuses" et les plus sanglantes depuis le 7 octobre, sur fond de recrudescence des violations dans les prisons de l'occupation.

Il a indiqué que plus de 40.000 Palestiniens avaient été arrêtés au cours des trois dernières années, dont quelque 25.000 en Cisjordanie et à El-Qods, et plus de 15.000 dans la bande de Gaza.

Selon les données fournies par M. Farwana, le nombre actuel de prisonniers et détenus s'élève à environ 9.500 et près de 3.200 détenus administratifs, sans compter le nombre réel de prisonniers originaires de la bande de Gaza. Au cours des trois ans de guerre génocidaire, 93 prisonniers sont tombés en martyrs, tandis qu'environ 750 dépouilles palestiniennes sont toujours détenues par l'occupation sioniste.

M. Farwana a indiqué que les témoignages de prisonniers libérés avaient fait état d'actes de torture, de négligence médicale, d'isolement, de privation de nourriture et d'eau, de privation de sommeil et de conditions d'hygiène dégradées, outre l'interdiction des visites familiales et l'entrave aux visites du Comité international de la

Croix-Rouge, qualifiant la situation dans les prisons de "choquante et effrayante".

L'ONU MET EN GARDE CONTRE LA POURSUITE DES FRAPPES CONTRE LES ZONES HABITÉES

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre la poursuite des frappes sionistes contre les zones habitées dans la bande de Gaza, dans un contexte de risques persistants pour la population et les infrastructures civiles dans l'enclave palestinienne, ravagée par une agression génocidaire sioniste.

Le Bureau a indiqué que l'occupation sioniste avait suspendu lundi l'entrée des marchandises dans la bande de Gaza, après avoir annoncé une suspension similaire mercredi.

L'ONU avait déjà affirmé dans de précédents rapports que les restrictions sionistes imposées à l'entrée des approvisionnements et la fermeture des points de passage affectaient directement la capacité des opérations humanitaires à répondre aux besoins essentiels de la population.

Par ailleurs, OCHA a indiqué poursuivre son soutien aux travailleurs humanitaires ainsi qu'aux agriculteurs palestiniens dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, à l'approche de la saison de récolte des olives, dans un contexte marqué par l'aggravation des risques menaçant les moyens de subsistance agricoles et la baisse des revenus des familles palestiniennes. Le Bureau a précisé que les organisations humanitaires fournissaient aux agriculteurs des machines électriques de récolte, des scies, des sécateurs, des échelles et des bâches destinées à cueillir les olives, afin d'accélérer les opérations de récolte.

R.I

MOBILISATION DES LYCÉES EN FRANCE

Le gouvernement suspend les cours aujourd'hui

Le gouvernement français tente de répondre à la mobilisation croissante des lycéens en ouvrant une période de dialogue au sein des établissements. Le Premier ministre Sébastien Lecornu a annoncé la suspension des cours dans les lycées aujourd'hui, jeudi et vendredi afin de permettre aux équipes éducatives d'échanger directement avec les élèves sur leurs revendications et les conditions de leur scolarité. S'exprimant devant l'Assemblée nationale, le chef du gouvernement a précisé que cette initiative avait été décidée par le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray. Les directions des établissements disposeront ainsi de trois jours pour organiser des discussions avec les élèves, dans ce que le gouvernement présente comme un « temps de démocratie interne ».

Cette décision intervient alors que la mobilisation lycéenne connaît une nouvelle journée d'action. Le mouvement, lancé le 29 septembre, s'est poursuivi le 1er octobre avec plus de 900 actions et blocages recensés à travers la France.

Les élèves réclament principalement davantage de moyens pour les établissements, des recrutements supplémentaires d'enseignants et de personnels, une réduction du nombre d'élèves par classe ainsi qu'une amélioration des infrastructures et des conditions d'étude. Ils demandent également à être davantage associés aux décisions concernant leur avenir et souhaitent une meilleure égalité d'accès à l'éducation entre les territoires.

Les perturbations restent importantes. En Île-de-France, plus de 200 lycées doivent fermer ou basculer vers l'enseignement à distance. D'autres établissements, notamment à Nantes, Tours, Toulouse et en Alsace, sont également affectés. Selon le ministère de l'Éducation, 589 établissements étaient concernés lundi, contre près de 800 lors de la mobilisation de vendredi.

Le mouvement s'étend par ailleurs aux universités, avec une trentaine de sites fermés selon un syndicat étudiant.

Tout en appelant au dialogue, Sébastien Lecornu a condamné les violences commises lors de certaines mobilisations. Il a également rejeté les accusations de « répression politique », tout en reconnaissant la possibilité d'incidents lors des opérations de maintien de l'ordre. Matignon doit enfin présenter de nouvelles mesures pour renforcer la participation des lycéens à la vie scolaire.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

La campagne "Zaytoun 2026" appelle à se joindre à la récolte d'olives

Une campagne intitulée "Zaytoun2026", appelle les militants internationaux à se rendre en Cisjordanie occupée pour participer à la récolte d'olives, soutenir et défendre les agriculteurs palestiniens, victimes des agressions des colons et des restrictions d'accès à leurs terres imposées par l'occupation sioniste. "Participez à la récolte des olives cette année, et passez de la parole aux actes. Tenez-vous côte à côte avec les Palestiniens face à nos oppresseurs. Soutenez notre Sumud (notre résilience) et aidez-nous à lutter pour notre libération", déclare l'appel lancé par le Mouvement international de solidarité (ISM), le Réseau Sumud, la Campagne palestinienne de base contre le mur de l'apartheid, la Coopérative

pour la terre et l'agriculture et le Forum Tanweer qui ont initié cette campagne.

En Cisjordanie occupée, la récolte des olives s'effectue cette année encore sous vive tension. Les attaques de colons contre les agriculteurs palestiniens eux-mêmes ou contre leurs champs d'oliviers ont explosé depuis le 7 octobre 2023.

Un total de 62.916 agressions et attaques contre les Palestiniens, leurs terres et leurs biens en Cisjordanie y compris à El-Qods occupée ont été commises par les forces d'occupation sionistes et les colons, depuis le 7 octobre 2023, selon la Commission de résistance au mur et à la colonisation. Le ministère palestinien de l'Agriculture a, de

son côté, chiffré les pertes de la production d'olives pour les agriculteurs palestiniens. Les pertes de la production d'olives sont colossales et s'élèvent, depuis 2023, à 157 millions de dollars. En trois ans, 100.000 oliviers ont été détruits, arrachés ou incendiés en Cisjordanie occupée, a indiqué le ministère. En parallèle, un nombre croissant d'agriculteurs ne peuvent plus accéder à leurs terres, en raison des restrictions de déplacement et des violences perpétrées par les forces sionistes et les colons. Une situation qui entraîne mécaniquement une diminution des volumes d'olives disponibles. Or, la filière constitue une source majeure de revenus pour les villages palestiniens. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO), en 2020, la filière faisait vivre 75.000 agriculteurs et générait environ 100.000 emplois saisonniers.

Les chiffres avancés par le ministère palestinien de l'Agriculture attestent, eux, d'une montée en puissance depuis 2023. Cette année-là, les pertes de récoltes s'élevaient à 12 millions de dollars. Elles sont estimées à 67 millions de dollars depuis le début de l'année 2026. Actuellement, l'accès à environ 30 % de terres consacrées à la culture des olives est restreint et la récolte devrait être lourdement touchée, alors que la filière est déjà frappée durement par les conséquences du réchauffement climatique.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1
21h10

Sirènes



Leila, une élève prometteuse de l'école de police, se distingue par ses performances théoriques exceptionnelles. Cependant, sa dernière évaluation sur le terrain se solde par un échec retentissant, laissant ses collègues perplexes et déçus. E

arte **La prisonnière de Bordeaux**

21h06



Les épouses de deux détenus purgeant une peine dans le même pénitencier développent un lien de parenté surprenant.

TF1
21h10

Rupture pour tous



Mathias Lonisse a trouvé sa vocation. À la tête de la société Love is Dead, il se spécialise dans les ruptures, offrant à ses clients la possibilité de mettre fin à leurs relations sans avoir à faire face à la douleur de l'annonce.

T18

La loi de...

20h40



Pauline, devenue avocate après une séparation d'avec son mari avec qui elle est en instance de divorce, est commise d'office dans sa première affaire pénale. Elle doit assurer la défense d'Alain, un agriculteur soupçonné d'avoir incendié la ferme de son frère.

france 2

Code Rouge



Jess Li se rend chez Sir George Chapman, le directeur de la World Pacific Medicine, pour l'interviewer mais la situation prend très vite une tournure dramatique. A bord de l'avion, un autre corps est découvert par Nolan.

CANAL+

Ma frère

20h50



Shaï et Djeneba, amies de longue date. Elles sont toutes les deux, pendant quelques semaines, animatrices d'une colonie de vacances. Le film aborde leur relation avec les enfants et leur rôle d'animatrice, mais aussi leurs difficultés personnelles, familiales et romantiques.

RMC LIFE

Cold Case

21h10



Atteinte de la maladie d'Alzheimer, Charlotte lutte contre l'oubli, mais des souvenirs troublants de son passé refont surface, notamment ceux entourant la mort tragique de son mari, assassiné en 1990. Sa mémoire défaillante la pousse à revisiter des moments clés de cette période sombre.

Sylvester Stallone : l'acteur admet qu'il n'était pas si heureux de remporter l'Oscar



Sylvester Stallone était un peu triste quand Rocky a remporté l'Oscar du meilleur film aux Oscars. Le film culte a remporté la statuette tant convoitée en 1977, mais Sylvester admet ne pas avoir ressenti l'euphorie qu'il attendait de cette victoire car sa famille n'était pas à ses côtés. "J'étais assis là, et je me disais : 'Il n'y a aucune chance qu'on gagne.' s'est souvenu l'acteur. "Croyez-le ou non, il y avait même des gens, d'autres scénaristes concurrents, qui venaient me voir pour me dire : 'Tu ne vas pas gagner.' La star a donc cru à une blague lorsque Jack Nicholson a annoncé que "Rocky" avait remporté le prix. "J'entendais des bruits" a-t-il ajouté. "C'était quoi, ce bourdonnement ? Et puis les applaudissements ont retenti et... j'avais envie de m'enfoncer dans mon siège. Vraiment. Ce n'était pas comme si je ressentais de l'exaltation. En fait, j'étais un peu triste, parce que je voulais que ce soit un moment festif, familial..." Les parents de Sylvester Stallone n'ont pas assisté à la cérémonie des Oscars avec lui et l'acteur a révélé l'année dernière que c'était quelque chose qu'il ne surmonterait jamais. Il a déclaré : "C'est un moment intense, puis ça devient très triste. Tu veux que les gens que tu aimes et qui t'ont rejeté soient là ; maintenant que tu es ici, aux Oscars, ils ne veulent pas venir... Tu te rends compte, à ce moment-là, que tu ne t'en remettras jamais, jamais..."

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

La 8^e édition du Grand Prix Assia-Djebar du Roman le 8 octobre à Alger

La 8^e édition du Grand Prix Assia Djebar du Roman aura lieu jeudi prochain au Centre international de conférences "Abdelatif Rahal" à Alger.

Cette cérémonie littéraire, organisée tous les deux ans, distingue l'élite des lettres algériennes et suscite l'intérêt des créateurs, intellectuels et des maisons d'édition, tant en Algérie qu'à l'étranger.

La liste des romans finalistes pour cette édition a été dévoilée le 14 septembre dernier à Alger, avec une short liste de 9 œuvres réparties équitablement entre les trois langues arabe, amazighe et française.

Le jury présidé par poète et traducteur Miloud Hakim, a sélectionné "A'rach Ed'dem" de Hocine Aalam, "Er'rafrat" de Sarah Mohamed Maariche et "Aam Ar-rehma" de Khier Chouar (langue arabe), "D Asderfel" (Tâtonnement) de Chabha Ben Gana, "Tighri n Tudert" (Le cri de la vie) de Siham Harikenchikh et "Aggus" (La ceinture) de Farida Sahoui (langue amazighe) et "Partout le même ciel" de Hajar Bali, "Aménorrhée" de Sarah Haidar et "Ce que la mort m'a pris de toi" de Hosni Kitouni (langue française).

Choisies parmi un total de 155 romans, soumis dans les trois langues, à cette 8^e édition, les œuvres figurant sur la short liste partagent des thématiques communes notamment la mémoire, l'histoire et les mutations sociales que connaît l'Algérie, avec un accent particulier sur le roman historique, selon le jury.

Le jury est composé, outre son président, de dix membres: le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache, la romancière Leïla Hammou-tène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Kouceila Alik et le poète et traducteur Idir Bellali.

La septième édition du prix avait distingué en 2024 Inam Beyoud pour son œuvre en langue arabe, "Houaria", El Hachemi Kerrache pour son roman en langue amazighe "1954, Talalit n ussirem", alors que Abdelaziz Otmani a été récompensé pour son roman en langue française "La lune en miettes".

R.C

"Digger" : Un désastre pour Tom Cruise au box-office

Digger », avec Tom Cruise, est un échec retentissant avec seulement 8 millions de dollars de recettes pour son premier week-end, tandis que « Verity » démarre avec 32 millions de dollars.

Avec un budget de production oscillant entre 160 et 180 millions de dollars, « Digger » allait devenir non seulement l'un des plus gros flops de l'année, mais peut-être de tous les temps. Warner Bros. espérait que l'association de Tom Cruise, l'un des plus grands acteurs du cinéma mondial, et du réalisateur Alejandro González Iñárritu, dont les succès critiques et commerciaux incluent « Birdman » et « The Revenant », permettrait au moins d'atteindre les 18 à 20 millions de dollars de recettes initiales.

Selon les experts du box-office, un film de cette envergure aurait eu besoin d'un démarrage à près de 40 millions de dollars pour justifier ses coûts.

Cette satire a fait son entrée à la cinquième place, derrière un autre nouveau film, le thriller psychologique « Verity », avec Anne Hathaway et Dakota Johnson, et trois films qui restent en tête, dont « Resident Evil » et « Heart of the Beast ».

Le film a également été mal accueilli au box-office international, ne rapportant que 12 millions de dollars sur 73 marchés internationaux, pour un total mondial de 20 millions de dollars à sa sortie.

« Verity », l'adaptation par Amazon MGM du best-seller de Colleen Hoover, s'est hissée à la première place du box-office avec 32,6 millions de dollars de recettes dans 3 510 salles. C'est le troisième film d'Anne Hathaway à se classer numéro un dès sa sortie en 2026, après les succès de cet été « Le Diable s'habille en Prada 2 » et « L'Odyssée ». L'actrice, qui est en fin de grossesse, a récemment plaisanté en disant qu'elle serait absente pour le reste de l'année.

Le film « Verity » a engrangé 30 millions de dollars supplémentaires au box-office international, atteignant un total mondial de 62,5 millions de dollars.

Alors que le public a boudé « Digger », la nouvelle adaptation du jeu vidéo « Resident Evil » par Sony a conservé sa deuxième place, engrangeant 12,5 millions de dollars lors de son troisième week-end d'exploitation. À ce jour, le film classé R, réalisé par Zach Cregger (réalisateur de « Weapons »), a rapporté la somme impressionnante de 124,8 millions de dollars aux États-Unis et 215 millions de dollars dans le monde, pour un budget de 75 millions de dollars.

En troisième position, on retrouve « Heart of the Beast », qui a engrangé 11 millions de dollars lors de son deuxième week-end d'exploitation. À ce jour, ce thriller de survie avec Brad Pitt a rapporté 38,3 millions de dollars en Amérique du Nord et 98,6 millions de dollars dans le monde, et devrait franchir la barre des 100 millions de dollars.

N.C

FESTIVAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE D'ANNABA Clôture de la 8^{ème} édition



La 8^{ème} édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine "Afaq" a été clôturée dans la nuit de lundi à mardi sur le site archéologique d'Hippone à Annaba.

Cette édition s'est distinguée par le lancement d'un parcours de soutien et d'accompagnement au profit des jeunes projets théâtraux prometteurs ayant émergé lors du forum des "Porteuses de projets artistiques et autrices".

La cérémonie de clôture a été marquée par l'annonce des noms des créatrices et porteuses de projets lauréates, désignées par un jury académique.

L'autrice Samah Samida a été couronnée pour son projet théâtral intitulé "Qira'a" (Lecture), tandis que Sarah Merniche a été distinguée pour son œuvre

intitulée "Imbratoriat à Es-sath". Ces distinctions viennent récompenser des textes et des visions dramatiques reflétant une diversité et un renouveau dans l'écriture théâtrale.

Dans le cadre du soutien aux jeunes talents féminins émergents et du renforcement de leurs opportunités d'accompagnement artistique, les projets "El Boukala" de l'autrice Wassila Aredj et "El Khabith" de l'autrice Meriem Allag ont bénéficié d'un soutien et d'un encadrement artistique direct par l'association "Dairat Al Anouar", présidée par Karima Eid, en vue de développer les deux œuvres et de les accompagner jusqu'à leur concrétisation sur scène.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des objectifs du forum des "Porteuses de

projets artistiques et autrices", créé pour la première fois lors de cette édition afin d'encourager l'écriture dramatique féminine, de développer les projets théâtraux et d'offrir un espace professionnel de formation, d'accompagnement, de promotion et de production, permettant ainsi de découvrir de jeunes talents et de contribuer au renouveau de la scène théâtrale nationale.

La cérémonie de clôture a également été l'occasion de valoriser les efforts des encadreurs, critiques et artistes ayant participé aux sessions académiques et ateliers de formation qui ont accompagné le festival pendant six jours.

Les débats ont abordé plusieurs questions liées à la pratique théâtrale, à l'écriture et à la création, tout en

mettant en lumière le rôle prépondérant de la femme dans le développement de l'acte théâtral en tant qu'autrice, metteuse en scène, artiste et porteuse d'une vision intellectuelle et créative.

Inaugurée le 30 septembre, cette édition a vu la présentation de 11 spectacles théâtraux englobant le théâtre pour adultes, le théâtre pour enfants et le monologue, en plus de l'organisation d'ateliers d'expression corporelle et de théâtre de rue, ainsi que de soirées littéraires et de contes.

Les différentes activités de ce festival se sont déroulées dans plusieurs espaces culturels et sites historiques d'Annaba, tels que le Théâtre régional Azzedine Medjoubi, la Maison de la culture Mohamed Boudiaf, le site archéologique d'Hip-

FIBDA 2026 : Remise des prix aux lauréats à la clôture du festival

La 18^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA 2026) s'est clôturée, lundi à Alger, par la remise de prix aux lauréats des différents concours.

La journée de clôture du festival, organisée à l'esplanade de Riadh El Feth, a été marquée par la remise des prix aux lauréats des ateliers de bande dessinée et de manga destinés aux catégories des jeunes, des enfants et des étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (ENSBA), visant à encourager les enfants de différentes tranches d'âge et à stimuler la créativité dans le domaine de la bande dessinée et du manga.

A cette occasion, l'ambassadeur du

Japon auprès de l'Algérie, M. Suzuki Kotaro, a procédé à la remise des prix du concours spécial lancé par l'ambassade du Japon en Algérie au profit des amateurs de manga en Algérie, au profit des trois concurrents, à savoir Ziad Adlane (1^{er} prix), Fella Maya (2^e prix) et Meziane Mohamed (3^e prix).

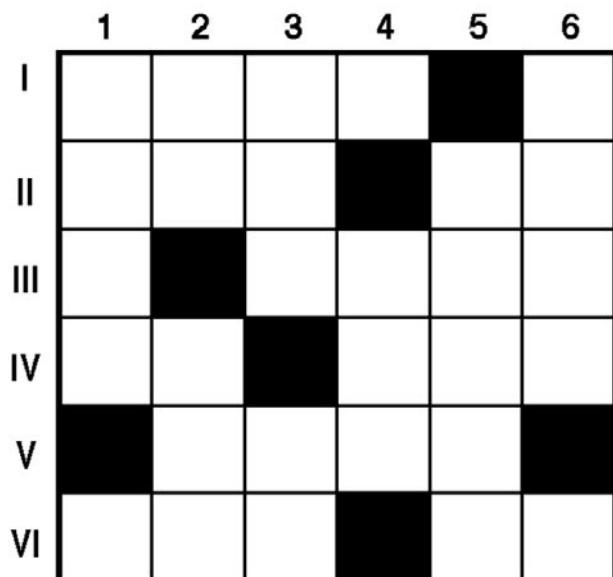
A ce titre, M. Suzuki Kotaro a félicité les jeunes lauréats de la 6^e édition du concours de manga japonais, organisé par l'ambassade du Japon dans le cadre de ce festival, estimant que le FIBDA constituait un "pont culturel et artistique reliant le Japon et l'Algérie". Par ailleurs, les résultats du concours de Cosplay de cette édition, supervisé par un jury présidé par l'artiste Alitha Martinez des Etats-Unis d'Amérique,

ont vu la consécration de Abdelwaoud Kerkar (meilleure performance individuelle cosplay), Sami Rebbache (meilleur costume cosplay), Taghour Djaafar (meilleur duo), ainsi que Laamamra Okba (meilleur spectacle cosplay).

Cinq jours durant, le "FIBDA 2026", a proposé les dernières publications dans le domaine de la bande dessinée et du manga, ainsi que plusieurs conférences et rencontres liées au 9^e art, animées par des dessinateurs de BD de manga, des scénaristes et des professionnels venus notamment du Japon, d'Egypte, de la République démocratique du Congo, de Tunisie et des Etats-Unis.

R.C

Nombres croisés



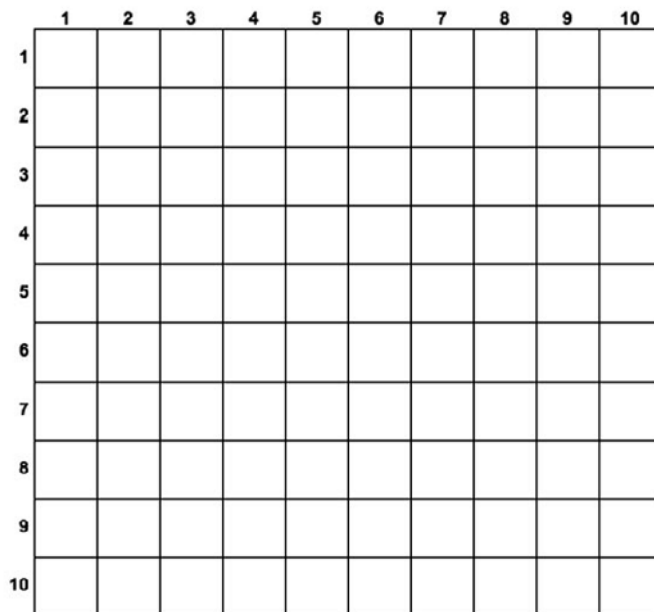
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



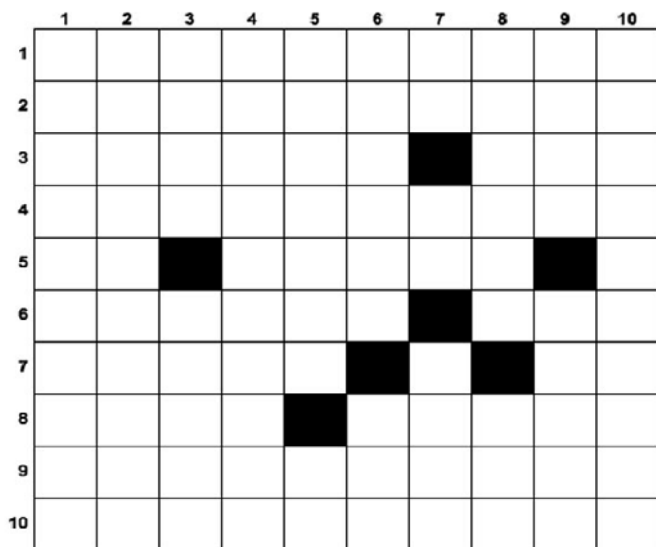
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds. 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus. 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Reprise des vols vers Tripoli fin octobre

La compagnie nationale Air Algérie reprendra, à partir du 28 octobre, ses vols à destination de Tripoli (Libye), à raison de deux vols par semaine, a indiqué la compagnie. Cette ligne desservira l'aéroport international de Mitiga (le nouvel aéroport) dans la capitale libyenne les mercredis et vendredis. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des dessertes aériennes au départ et à destination des différentes capitales africaines, permettant ainsi à l'aéroport international d'Alger (Houari Boumediène) de retrouver son statut de "hub", conformément à la dynamique que connaît le transporteur national, notamment après le renforcement de sa flotte par de nouveaux appareils. Dans ce cadre, plusieurs lignes ont été récemment ouvertes ou relancées vers plusieurs villes d'Afrique, d'Europe et d'Asie, notamment vers N'Djaména (Tchad), Libreville (Gabon), Luanda (Angola), Manchester (Royaume-Uni), Berlin (Allemagne) et Doha (Qatar).

TLEMCEM

Saisie de plus de 17 kg de kif traité en provenance du Maroc

Les services de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi 17 kg et 200 grammes de kif traité en provenance du Maroc, et procédé à l'arrestation de deux individus, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, menée par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, fait suite à des

informations faisant état de la tentative d'introduction d'une importante quantité de drogue depuis le Maroc, transportée à bord d'un véhicule à partir de la bande frontalière ouest du pays, a précisé la même source.

Après la mise en place d'un dispositif minutieusement préparé, les services concernés ont réussi à intercepter le suspect à bord d'un véhicule dans l'une des zones frontalières ouest. La fouille du véhicule a permis de découvrir et de saisir la quantité précisée de kif traité, ajoute le texte. Le suspect arrêté a identifié un autre individu qui opérait avec lui au sein du même réseau. Ce dernier a également été arrêté. Les deux suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires

compétentes, a-t-on fait savoir de même source.

ALGER

Décès de Boualem Boualem, directeur de cabinet de la Présidence de la République

Boualem Boualem, directeur de cabinet de la Présidence de la République, est décédé des suites d'une longue maladie, a annoncé la Présidence de la Répu-

blique dans un communiqué. Le défunt est décédé hier mardi dans un hôpital de Genève, en Suisse, où il était hospitalisé pour recevoir des soins, précise la même source. La dépouille mortelle du défunt est arrivée hier mardi soir à l'aéroport international d'Alger. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu à l'aéroport international d'Alger pour accueillir la dépouille du défunt. Dans le salon d'honneur, le chef de l'État s'est recueilli devant la dépouille de Boualem Boualem et a présenté ses condoléances aux membres de sa famille.

LA NATION

Mercredi 07 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

REVADE 2026

Forte participation nationale et internationale attendue jeudi à Alger

La 10e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2026) s'ouvrira jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation d'au moins 150 entreprises algériennes et de plusieurs sociétés étrangères de différents pays. Organisée par les ministères de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, sous le slogan "Une économie circulaire durable: enjeux et perspectives", cette édition verra la participation d'entreprises et d'organismes publics, d'opérateurs économiques, d'investisseurs, de porteurs de projets, de start-up, de sociétés étrangères d'Allemagne, d'Italie, de Chine, de Belgique, du Rwanda et du Sultanat d'Oman, ainsi que de l'Organisation internationale du travail (OIT), ce qui favorisera les échanges d'expertises, d'expériences et de technologies dans les domaines de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets.

Prévue sur trois jours, cette manifestation sera un espace privilégié de dialogue et de coopération autour des enjeux liés à l'économie circulaire et à la gestion des déchets, notamment à la faveur de la présence des différents acteurs de la chaîne de valeur, parmi lesquels les entreprises de collecte et de transport des déchets, les entreprises de tri sélectif, les centres d'enfouissement technique (CET), les centres d'incinération, les entreprises de transformation et de recyclage des déchets, en sus des producteurs et fournisseurs de matières premières recyclées.

Participer également à cette manifestation des entreprises spécialisées dans la fourniture d'équipements de collecte, de transport et de recyclage des déchets, des fournisseurs de solutions technologiques, des bureaux d'études et de conseil, des instituts et établissements de formation, ainsi que des établissements financiers, des compagnies d'assurance et des entreprises et organismes publics.

Le REVADE 2026 vise à renforcer la place de l'économie circulaire dans le processus de diversification de l'économie nationale, à travers le développement des activités de collecte, de tri, de traitement, de recyclage et de valorisation des déchets, en vue de les transformer en matières susceptibles d'être réintégrées dans l'activité industrielle.

ORGANISATION DES JO-2026

L'Afrique du Sud et le Qatar candidats

Sept pays ont exprimé leur souhait de se porter candidat à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2036, dont le Qatar et l'Afrique du Sud, a indiqué, hier, le Comité international olympique (CIO), la date limite pour déposer un dossier étant fixée à fin octobre. L'Allemagne, la Hongrie, la Corée du Sud, la Turquie et l'Inde ont également un "intérêt déclaré pour accueillir les Jeux olympiques de 2036", a ajouté l'instance dans son communiqué. L'instance basée à Lausanne rappelle que le 31 octobre 2026 constitue la date limite pour déposer un dossier de candidature. Le CIO doit désigner mi-2029 l'hôte de ces Jeux, avec une procédure différente de celle utilisée pour les JO-2030, 2032 et 2034, avait-il annoncé en juin. Cette attribution des JO-2036 sera la première grande décision de l'ère Kirsty Coventry, élue en mars 2025 à la présidence du CIO. Elle est d'autant plus attendue qu'elle pourrait consacrer un pays qui n'a jamais ac-

cueilli les JO, comme l'Inde, ce qui serait une première depuis l'édition 2016 à Rio. Selon le calendrier prévu, le CIO désignera en décembre 2028 un ou plusieurs "hôtes préférentiels", qui devront fournir une série de garanties, puis qui seront départagés mi-2029. Les éditions 2030, 2032 et 2034 avaient été attribuées avec respectivement six ans, onze ans et dix ans d'avance, une variabilité due à une procédure très souple, largement confidentielle, où la session du CIO n'intervenait qu'en bout de chaîne pour entériner le choix de la commission exécutive. Désormais, le "dialogue continu" avec les hôtes potentiellement intéressés va se poursuivre loin des regards, mais sera suivi à compter de mars 2027 par un "dialogue stratégique" avec une première sélection de candidats, évalués de plus près et visités par la commission de futur hôte, avait détaillé en juin Kolinda Grabar-Kitarovic, présidente de la commission de futur hôte du CIO.

ONU

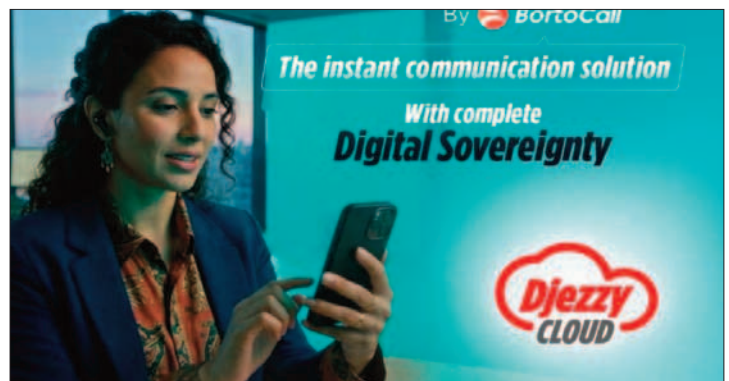
50 millions d'enseignants supplémentaires nécessaires d'ici 2030 dans le monde

Cinquante millions d'enseignants supplémentaires seront nécessaires, d'ici 2030, à l'échelle mondiale, ont déclaré l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'Internationale de l'éducation. Dans un message conjoint publié lundi à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre, ces organisations ont appelé à accorder davantage d'importance aux enseignants et à la profession enseignante. Selon les prévisions citées dans le message conjoint, 44 millions d'enseignants supplémentaires seront nécessaires pour parvenir à l'enseignement primaire et secondaire universel, et six mil-

lions pour l'enseignement pré-primaire. Le message souligne que le recrutement de nouveaux enseignants est tout aussi indispensable que la rétention des enseignants expérimentés. Il insiste également sur la nécessité de garantir que la profession enseignante offre des parcours professionnels motivants, épanouissants et durables, notamment en permettant aux enseignants d'accéder à des postes à responsabilités. Cette année marque le 60e anniversaire de l'adoption par l'UNESCO et l'OIT de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. Ce texte constitue un instrument international de référence définissant les normes relatives aux droits, aux responsabilités et aux conditions de travail des enseignants.

SÉCURISATION DES COMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES

Djezzy et la start-up « BortoCall » lancent le service "Relay"



L'opérateur « Djezzy » et la start-up « BortoCall » ont lancé le service « Relay », dédié aux communications professionnelles, afin de permettre aux entreprises algériennes de communiquer dans un environnement garantissant la confidentialité de leurs échanges et le contrôle de leurs données, a indiqué, hier, un communiqué de Djezzy. Selon la même source, cette solution, développée par la start-up algérienne « BortoCall » et commercialisée par Djezzy sous forme de logiciel en tant que service (SaaS), est une « solution de messagerie professionnelle entièrement chiffrée, conçue pour garantir la confidentialité des communications et la protection des données ». Hébergée sur le cloud de Djezzy (Djezzy Cloud), cette solution est disponible sur la boutique d'applications de l'opérateur (Marketplace), avec des offres adaptées aux besoins et à la taille des différentes entreprises, a précisé le communiqué.

À ce titre, le service « Re-

lay » permet aux employés d'une même entreprise « d'échanger des messages individuellement ou en groupe, de passer des appels audio et vidéo et de créer des canaux de discussion dédiés aux équipes, aux projets ou aux activités », en plus de « partager des fichiers et de créer des réseaux de communication entre différentes entreprises, facilitant ainsi les échanges d'informations professionnelles ». Le service met également à la disposition des responsables informatiques des entreprises utilisatrices « un tableau de bord centralisé permettant de gérer les utilisateurs, les droits d'accès, les licences et les autorisations », conformément aux règles et politiques propres à chaque entreprise. Grâce à l'hébergement de ce service sur le cloud de Djezzy, les données qui y sont liées sont hébergées et traitées « en Algérie », offrant ainsi aux entreprises utilisatrices un environnement adapté à leurs exigences en matière de protection des données à caractère personnel.

Grâce au chiffrement de bout en bout et à son infrastructure d'hébergement située en Algérie, « Relay » répond aux défis croissants auxquels sont confrontées les entreprises et les institutions en matière de sécurité des communications, de protection des données et de souveraineté numérique, selon le même communiqué. À cette occasion, le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, a souligné qu'avec « le lancement de Relay, nous franchissons une nouvelle étape dans notre ambition d'accompagner les entreprises algériennes dans la transformation de leurs systèmes de communication professionnelle ». De son côté, le directeur général et cofondateur de « BortoCall », Bilal Safsaf, a expliqué que la conception du service Relay repose « sur une conviction simple : il est nécessaire de permettre aux entreprises et aux institutions de communiquer dans un environnement garantissant pleinement la confidentialité de leurs communications et le contrôle de leurs données ».